



FONDATION

actes

PATRONAGE SAINT-PIERRE

2015, UNE ANNÉE DE DYNAMIQUES !

rapport d'activité
2015

Glossaire

Aava	Atelier d'adaptation à la vie active
Aci	Ateliers et chantiers d'insertion
Act	Appartements de coordination thérapeutique
Ada	Allocation pour demandeur d'asile
Adap	Agenda d'accessibilité programmé
Aed	Action éducative à domicile
Afnor	Association française de normalisation
Aie	Appui intensif emploi
Anact	Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail
Anah	Agence nationale de l'habitat
Apef	Association pour les économies de fonctionnement
Ars	Agence régionale de santé
Ase	Aide sociale à l'enfance
Asll	Accompagnement social lié au logement
At-Sa	Accueil temporaire – Service de l'asile
Avdl	Accompagnement vers et dans le logement
Caarud	Centre d'accueil et d'accompagnement pour la réduction des risques auprès des usagers de drogues
Cada	Centre d'accueil des demandeurs d'asile
Caf	Caisse d'allocations familiales
Cddi	Contrat à durée déterminée d'insertion
Cdi	Contrat à durée indéterminée
Cdiae	Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique
Ce	Comité d'entreprise
Cfa	Centre de formation d'apprentis
Chrs	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
Chsct	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
Cnda	Cour nationale du droit d'asile
Codho	Comité des observations des droits de l'Homme
Cpo	Centre de pré-orientation
Cpom	Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
Csapa	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
Cui	Contrat unique d'insertion
Ddcs	Direction départementale de la cohésion sociale

Dhda	Dispositif hôtelier des demandeurs d'asile
Dsn	Déclaration sociale nominative
Eadp	Entretien annuel de développement professionnel
Emr	Entretien de mise en relation
Fle	Français langue étrangère
Fnars	Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale
Fse	Fonds social européen
Gpec	Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
Hu	Hébergement d'urgence
Iod	Intervention sur l'offre et la demande
Mecs	Maison d'enfants à caractère social
Mildeca	Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
Msd	Maison des solidarités départementale
Ofii	Office français de l'immigration et de l'intégration
Ofpra	Office français de protection des réfugiés et des apatrides
Pad	Placement à domicile
Pdi	Programme départemental de l'insertion
Plie	Plan local pour l'insertion et l'emploi
Pmr	Personnes à mobilité réduite
Ppi	Plan pluriannuel d'investissement
Ppf	Plan pluriannuel de financement
Qvt-Ep	Qualité de vie au travail - Égalité professionnelle
Reprises	Retour à l'emploi progressif et d'insertion sociale avec des entreprises solidaires
Rsa	Revenu de solidarité active
Sao	Service d'accueil et d'orientation
Sap	Service d'accompagnement à la parentalité
Shig	Service hébergement insertion global
Shij	Service hébergement insertion jeunes
Uriopss	Union interrégionale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux
Vih	Virus de l'immunodéficience humaine



*En mettant notre activité
personnelle et collective
au service des plus démunis,
nous appliquons depuis 50 ans
notre projet associatif
en le développant, en l'adaptant,
en l'enrichissant.
Il faut continuer.*

Louis-Xavier Michel
Président de la fondation Patronage
Saint-Pierre Actes

Avant-propos



Louis-Xavier Michel
Président de la fondation
Patronage Saint-Pierre Actes

Les activités développées en 2015 sont nombreuses, innovantes et encourageantes. Il s'agit de l'énergie, de la vivacité, de la spontanéité que nous avons tous ensemble développées au cours de l'année.

Le dynamisme que nous mettons à créer, à réaliser et fortifier nos actions représente pour chacun de nous un engagement dans des perspectives bien définies.

En mettant notre **activité personnelle et collective au service des plus démunis**, nous appliquons depuis 50 ans notre projet associatif en le développant, en l'adaptant, en l'enrichissant.

Il faut continuer.

Par décret ministériel du 4 mars 2016 notre Fondation a de nouveaux statuts avec un nouveau nom « **Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes** ».

Nous continuons nos actions, nous essaierons de les fortifier, d'en créer de nouvelles et trouver de nouveaux moyens financiers. Félicitations et remerciements à tous les participants de la Fondation.

Après une pause, le rebond !

2015 fut une année de relance et de concrétisation pour la Fondation alors même qu'au niveau national, la France subissait, abasourdie, des événements dramatiques. Une année de contrastes, une sorte d'oxymore.

L'envolée du nombre des mal-logés, des chômeurs, l'arrivée massive de demandeurs d'asile ont nécessité à la fois de répondre aux besoins tout en renforçant certains champs d'intervention, voire en explorer de nouveau. Là encore, un savant équilibre à trouver entre consolidation et innovation.

Il n'est pas facile pour une organisation de devoir absorber des chocs tels qu'un plan de sauvegarde de l'emploi après des décennies de stabilité puis quelques années plus tard de faire l'accordéon en adoptant une position d'ouverture face aux opportunités.

Il ne s'agit pas non plus de faire de son développement une valeur, de l'accroissement de ses salariés et de son budget un enjeu. La Fondation reste plus que jamais centrée sur la réduction de la pauvreté, l'aide aux publics les plus en difficultés, les invisibles, avec la conviction que nos actions amélioreront leur quotidien et leur permettront de rebondir.

Mais le fait est là, la diminution des fonds publics n'est pas une entrave à l'initiative. Notre cellule projets, combinée à l'action de tous, aura permis en 2015 de faire éclore bon nombre d'actions de proximité en associant de manière inédite des forces vives telles que salariés, bénévoles, jeunes volontaires d'Unis-cité et bénéficiaires.



Caroline Poggi-Maudet
Directrice générale de la fondation
Patronage Saint-Pierre Actes

Nous avons expérimenté de nouveaux modèles associant fonds publics, fonds privés et recettes commerciales, exprimé notre créativité dans le champ du développement durable avec la fabrication de meubles et la récupération de palettes dans notre atelier d'adaptation à la vie active, dans la lutte contre le décrochage scolaire à travers la création d'un lieu-ressource qui propose des ateliers comme vecteurs d'apprentissages afin que les jeunes retrouvent l'envie et le goût à penser leur devenir. Nous avons été tenaces et audacieux en sollicitant des partenaires privés et publics pour concrétiser des projets en partant de la demande des enfants (financement par la fondation monégasque **Children and Future** d'un terrain de sport pour la Maison de l'enfance, création d'un jardin butinant à la Maison de l'enfance avec le soutien de la Caf...).

Continuons en 2016 d'y croire et d'agir.

Sommaire

6 Les temps forts 2015

De nouveaux territoires • L'aboutissement d'initiatives socialement innovantes • Le développement durable, terrain de jeu de notre créativité retrouvée • L'emploi confirmé comme vecteur principal d'accès à l'autonomie • Les entreprises, les fondations partenaires du social • Un nouveau système d'information, premier pas vers le numérique • Une organisation en mouvement permanent • La poursuite des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens • Des coopérations internes et externes en expansion

20 Gouvernance et administration

Le conseil d'administration • Le siège social • Le comité des directeurs • Les commissions permanentes • La cellule diversité • La cellule projets • Les institutions représentatives du personnel

28 Un investissement au quotidien

Les indicateurs d'activité quantitatifs et qualitatifs • Les dix types de prise en charge • Typologie des publics accueillis • Quatre exemples de parcours • Les équipes • L'organisation territoriale

42 Fonctionnement économique et emploi des ressources

43 Mobilisation et adaptation des moyens humains

44 Gestion technique immobilière et valorisation du patrimoine

46 Bilan et comptes de résultats 2014

51 Perspectives 2016

52 Annexes

55 Remerciements aux salariés de la Fondation

57 Remerciements à nos partenaires

Les valeurs reconnues dans la fondation PSP-Actes

La Fondation est bâtie sur des valeurs humanistes qui doivent guider nos actions à tous les niveaux : conseil d'administration, directions, salariés.

Quelles sont ces valeurs ?

Comment agissons-nous en pratique chacun à notre place pour les faire vivre ?

Comment s'assurer que ces valeurs sont mises en œuvre et sont adaptées au public reçu et accompagné ?

Valeur	Action	Conséquences
• Dignité incontestable de tout être humain • Responsabilité de la société à son égard	• Écoute active Disponibilité, patience, non jugement, reformulation, traduction • Convivialité, bienveillance Créer les conditions d'un accueil chaleureux pour favoriser la relation de confiance, proposer un café, un espace ouvert, chaleureux	• Questionner les usagers sur les modes d'accueil et d'accompagnement pour qualifier la nature de la prise en charge et identifier des marges de progrès
• Proposition d'un itinéraire • Offrir des moyens nécessaires	• Accompagnement individualisé, évolutif et sur mesure – Mettre en œuvre un accompagnement adapté aux problématiques de chacun, en prenant appui sur toutes les ressources et compétences de la Fondation ainsi qu'à l'extérieur ; – Favoriser l'autonomie de la personne par tout moyen en la plaçant comme sujet acteur.	• Nombre de personnes sorties d'un hébergement vers un logement • Nombre de personnes au Rsa qui obtiennent un emploi durable • Jeunes majeurs qui obtiennent un diplôme, une qualification • Jeunes déscolarisés qui reprennent une scolarité, un apprentissage
• Respect des droits de la personne • Constat de ses possibilités et handicaps en tout domaine, de sa capacité à s'autodéterminer (<i>empowerment</i>)	• Lutter contre les stéréotypes Informer la personne de ses droits, favoriser l'accès aux droits • Mettre la personne en situation de choix, d'acteur Ne pas décider à sa place de ce qui est bon ou mieux pour elle • Reconnaître les capacités de la personne exclue Valoriser et transférer l'expérience de vie ; survivre en situation d'errance témoigne d'une grande force	• Ouverture de droits sociaux (logement, santé...) • Bilan de la cellule d'écoute diversité • Nombre d'offres d'emploi proposé à chaque allocataire du Rsa, types d'emplois proposés en fonction du genre • Conseils de vie sociale, conseils de jeunes à questionner sur ces sujets

Les temps forts de 2015

De nouveaux territoires

L'aboutissement d'initiatives socialement innovantes

Le développement durable, terrain de jeu de notre créativité retrouvée

L'emploi confirmé comme vecteur principal d'accès à l'autonomie

Les entreprises, les fondations, partenaires du social

Un nouveau système d'information, premier pas vers le numérique

Une organisation en mouvement permanent

La poursuite des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens

Des coopérations internes et externes en expansion

→ De nouveaux territoires

Des actions renforcées en faveur des demandeurs d'asile dans le moyen et haut pays

Le dispositif d'hébergement en hôtel meublé des demandeurs d'asile a évolué en 2015. Une réforme est intervenue afin de réduire les durées d'instruction et proposer un hébergement directif.

Face à l'afflux des demandes, à la nécessaire maîtrise des coûts, il s'agit de passer d'un hébergement coûteux en hôtel meublé dans le centre de Nice à un accompagnement en appartement pendant la durée de l'instruction de la demande d'asile sur le moyen et haut pays où des logements privés sont vacants.

C'est ainsi que le dispositif **At-Sa** (Accueil temporaire – Service de l'asile) a été confié à la Fondation.

Nous nous sommes mis en recherche d'appartements dans le moyen et haut pays pour y installer des familles de migrants pendant la durée d'instruction de leur demande d'asile. En complément de l'accompagnement social délocalisé auprès des familles, la Fondation développe des actions socio-éducatives d'animation locale sur ces communes qui rencontrent également des difficultés avec des habitants disposant de faibles ressources : épicerie itinérante, potager communautaire, découverte du patrimoine local, cours de français langue étrangère (Fle), activités récréatives...

Dix-huit appartements ont ainsi été loués par la Fondation sur les communes de l'Escarène, Touët-de-l'Escarène, Tende, Lucéram, Peymeinade, Breil-sur-Roya, Grasse... pour soixante-douze places en 2015.

Face à l'afflux des demandes, à la nécessaire maîtrise des coûts, il s'agit de passer d'un hébergement coûteux en hôtel meublé dans le centre de Nice à un accompagnement en appartement pendant la durée de l'instruction de la demande d'asile sur le moyen et le haut pays où des logements privés sont vacants.



L'Escarène



Grasse



Breil-sur-Roya

Une démarche novatrice dans les modalités d'animation partenariale associant public et privé

Les maires des communes du moyen et haut pays ont été rencontrés au préalable en lien avec les services de la Direction départementale de la cohésion sociale (Ddcs) pour expliquer le projet, rassurer et garantir le suivi de l'installation des familles demandeuses d'asile. Les élus locaux se sont avérés extrêmement réceptifs dans leur majorité et les initiatives locales de bénévolat pour l'aide à l'intégration se sont multipliées. Notre intervention au plus près de communes afin de lutter contre les représentations, faciliter une compréhension mutuelle et organiser les liens, fonctionne dans un esprit de solidarité partagée.

L'intérêt de ces actions réside au niveau des possibilités de sortie des réfugiés vers le logement, une opportunité de favoriser un développement territorial (maintien des classes, de services publics). Enfin, en lien avec les acteurs socio-économiques locaux et les partenaires publics, une réelle dynamique pourrait s'enclencher au bénéfice des personnes suivies et des habitants des communes (actions d'insertion par le travail...) même si l'éloignement géographique des centres urbains et la désertification nécessitent des ajustements dans nos pratiques.

Nous espérons être retenus en 2016 pour gérer un Cada (Centre d'accueil des demandeurs d'asile) qui nous permettra de structurer davantage nos interventions à partir de cette expérimentation encourageante.



Tende



Lucéram



Peymeinade

→ L'aboutissement d'initiatives socialement innovantes

La création de notre épicerie solidaire Solid'Actes

Souhaitée depuis longtemps par notre président et travaillée par la cellule projets, l'épicerie a ouvert le 3 novembre 2015.

Elle apporte une aide alimentaire différente et participative dans un premier temps seulement aux publics de la Fondation, disposant de faibles ressources et ayant un projet à mener sur le moyen terme : dettes, formation, passer le permis de conduire... L'épicerie fonctionne avec des salariés d'Actes qui ont une partie de leur temps affectée à l'action, des bénéficiaires « consom'acteurs » qui viennent aussi s'investir dans le fonctionnement de l'épicerie, des bénévoles, des jeunes volontaires d'Unis-cité.

La Fondation a décidé de mettre à disposition un local qui lui appartient et de financer sur ses fonds propres le fonctionnement de la première année à titre expérimental. Nous sommes très heureux d'offrir ce service utile, concret, de proximité et qui a profité à une trentaine de famille en 2015.

Les perspectives sont de pouvoir ouvrir à d'autres publics, voir si notre modèle associant salariés, bénéficiaires, volontaires et bénévoles fonctionne, mesurer les coûts et envisager des ateliers collectifs de cours de cuisine, des activités en lien avec notre ressourcerie sur la récupération, le recyclage, le bricolage...

...inventer de nouveaux modes de participation des personnes accompagnées à l'image de l'épicerie solidaire avec des consom'acteurs.



Ouverture de l'épicerie solidaire Solid'Actes le 3 novembre 2015.



Un atelier gourmand dans les locaux de l'épicerie solidaire proposé par le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs).



Activité permettant de rassembler des personnes issues des différents services de la Fondation – Chrs, bénévoles de l'épicerie Solid'actes, volontaires du service civique, Placement à domicile (Pad)... – dans les locaux de l'épicerie solidaire proposé par le Chrs.

L'activité enfin, l'activité d'abord !

Le public est au rendez-vous et en redemande (17 participants dont 11 sont revenus plusieurs fois), 3 transformateurs remis à neuf, 144 heures de travail effectués dans une bonne dynamique de groupe

L'action **Reprises** (Retour à l'emploi progressif et d'insertion sociale avec des entreprises solidaires) propose depuis 2014 des alternatives au désœuvrement, à l'errance, parfois à la mendicité, par le travail afin d'inscrire des personnes en situation de grande précarité dans un processus global de socialisation.

Depuis 2014, ce sont près de quarante personnes qui sont passées sur cette action, certaines y revenant plusieurs fois. L'une d'entre elles a entamé un parcours au sein de notre atelier d'adaptation à la vie active, une autre est en formation au sein d'Edf pour devenir agent de pose des compteurs, d'autres sont en recherche d'emploi.

L'État, Erdf, la Sncf et la fondation Patronage Saint-Pierre Actes ont ainsi décidé de s'associer pour proposer à des personnes en situation de rupture de reprendre une activité à travers la remise en état et la peinture de transformateurs, l'entretien de voies de chemin de fer.

Les activités supports sont réalisables sans grande technicité et avec des contraintes compatibles avec la population accueillie, elles donnent lieu à une rémunération immédiate.

L'État soutient l'action à travers le financement de la Mildeca (Mission inter-ministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives).

Erdf, la Sncf, la Métropole Nice Côte d'Azur financent les matériaux nécessaires aux activités.



Des développements avec les demandeurs d'asile dans le moyen pays sont à l'étude ainsi que sur le centre de Nice avec les usagers de drogue dans l'entretien de la voirie.



L'action **Reprises** – Retour à l'emploi progressif et d'insertion sociale avec des entreprises solidaires sur un site Edf à Cagnes-sur-Mer.



Le principe de payer en fin de matinée des publics usagers de drogue qui ont remis en état pendant trois heures (petite maçonnerie, peinture) des transformateurs Edf, encadrés par une équipe mixte d'éducateurs de l'Aava (Atelier d'adaptation à la vie active) et du Caarud (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogue) est un succès !

→ Le développement durable, terrain de jeu de notre créativité retrouvée

La création d'Actes Ressources : un modèle d'avenir ?

2015 aura été l'année de la renaissance de notre atelier d'adaptation à la vie active (Aava), outil d'insertion principal de notre centre d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs), dont l'activité s'est réorientée vers une ressourcerie, la première des Alpes-Maritimes.

Une ressourcerie a pour but de promouvoir le réemploi en donnant une seconde vie aux objets destinés à être détruits, dans le cadre d'actions de récupération, revalorisation, redistribution et sensibilisation à la protection de l'environnement.

Sur 53,52 tonnes de meubles et objets divers collectées, plus d'un tiers s'avère recyclé par notre ressourcerie (soit 22,73 tonnes). Ce taux de réemploi et de réutilisation de 42,5% met en lumière notre participation effective à la réduction des déchets sur notre territoire.

Le taux de réemploi et de réutilisation de 42,5% met en lumière notre participation effective à la réduction des déchets sur notre territoire.

Allier production et insertion, est-ce compatible ?

Être rentable et équilibré budgétairement par un savant dosage de fonds publics, fonds privés et recettes commerciales, est-ce viable ?

Ce laboratoire de créativité (transformation de meubles, récupération de palettes et fabrication de meubles, aménagement d'espaces : création de comptoirs, de salon d'accueil...), permet non seulement d'équiper les appartements de la Fondation, d'augmenter les recettes commerciales permettant d'équilibrer le fonctionnement de la ressourcerie (augmentation de 60% des ventes de meubles en 2015) mais aussi de démultiplier à l'infini les partenariats (Emmaüs, Malongo...) et initiatives (braderie, projet d'atelier de réparation de meubles avec des habitants du quartier, sensibilisation des

**Actes Ressources
est la première
ressourcerie
du territoire de la
métropole niçoise.**

salariés de la Fondation aux éco-gestes...) en associant le travail des éducateurs techniques, aux côtés des jeunes en service civique comme de bénévoles sans oublier toutes les personnes accompagnées.



L'atelier Actes Ressources – 270, route de Turin à Nice

En 2015 la ressourcerie a permis au public reçu de :

- Reprendre un rythme de travail, une activité professionnelle en équipe et par palier
- Renouer avec les exigences d'une activité professionnelle, ou les découvrir et se les approprier
- Participer à une activité utile, physique, faire du beau et retrouver une image de soi positive
- Découvrir des activités à même d'étayer un projet professionnel
- Favoriser la mixité au niveau du genre, des âges et des profils



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



L'État, le Département des
Alpes-Maritimes, la Région
Provence Alpes Côte d'Azur

et la Fondation Niarchos pour l'accueil de jeunes, nous permettent de fonctionner, sans oublier les recettes commerciales issues de la vente de nos créations de meubles.



L'atelier Actes Ressources avec la fabrication de meubles en palettes.



Création d'un tableau à partir d'un sac de café Malongo.



L'atelier Actes Ressources avec son outillage de professionnels : dégauchisseuse, aspirateur des sciures...

Une vitrine en centre-ville

Afin de compléter l'atelier, la Fondation a ouvert son premier chantier d'insertion dans la vente, en octobre 2015, en plein centre-ville de Nice, véritable vitrine du travail réalisé à la ressourcerie en charge de la fonction vente/redistribution.



Inauguration de la boutique
Actes Ressources
– 2 ter rue Spitalieri à Nice
(derrière Nice-Étoile) –
le 5 novembre 2015.

Cinq contrats à durée déterminée d'insertion encadrés par un moniteur d'atelier œuvrent dans la boutique, organisent la vente en lien avec l'atelier, prospectent des clients et organisent la communication : création d'une page Facebook, opérations ponctuelles (braderies, journées portes ouvertes, vente sur le « bon-coin », création et diffusion de supports type catalogues, flyers, cartes de visite). L'État et la Région Provence Alpes Côte d'Azur nous ont permis de démarrer cette action. Nous espérons la pérenniser avec le soutien du Plie (Plan local pour l'insertion et l'emploi), de la Métropole en 2016 ainsi qu'avec l'augmentation des recettes commerciales.

L'ouverture de cette boutique a permis de faire connaître la ressourcerie au cœur même de la ville, et le chiffre d'affaires des ventes est passé de 12 521 € en 2014 à 32 056 € en 2015 (soit une augmentation de 60%).

→ L'emploi confirmé comme vecteur principal d'accès à l'autonomie

La Fondation a toujours accordé à la reprise d'activité, d'emploi une attention particulière, la considérant comme moyen privilégié d'accéder à l'autonomie.

La confirmation de Cap Entreprise

Expert des approches de médiation active telle que la méthode Iod (Intervention sur l'offre et la demande) créée par l'association **Transfer** à Bordeaux, pratiquée depuis bientôt vingt ans à l'échelle du département par la Fondation, **Cap Entreprise** envisage l'accès à l'emploi *a priori*, sans résolution préalable des freins, en mettant la personne accompagnée, allocataire du revenu de solidarité active (Rsa) en situation de choix, d'acteur, en lui proposant des offres d'emploi de premier niveau de qualification d'emblée.

Cette action a souffert depuis 2008 de la crise économique. Outre la disparition d'emplois, c'est la raréfaction du contrat à durée indéterminée (Cdi) et la mutation profonde du marché du travail qui a nécessité d'adapter le dispositif **Cap Entreprise** au contexte économique.

Son utilité pour l'accès à l'emploi direct de 1 000 allocataires du revenu de solidarité active (Rsa) par an est renouvelée en 2015 (plus de 1 200 offres d'emploi captées sur un an auprès de plus de 550 entreprises) et pour deux ans et demi avec un co-financement du Département des Alpes-Maritimes, fidèle soutien et du Fonds social européen (Fse).

De nouvelles actions d'accès à l'emploi pour les nouveaux entrants du revenu de solidarité active (Rsa)

En 2016, la Fondation a été également choisie par le Conseil départemental des Alpes-Maritimes pour agir dès l'entrée dans le Rsa auprès des nouveaux entrants et faciliter une reprise rapide d'emploi en mobilisant, conseils, réseaux, actions proposant des mises en relation directe avec l'entreprise. C'est en se mobilisant vite et collectivement, qu'on évite aux allocataires du Rsa de s'installer durablement dans le chômage de longue durée.

Sur Nice et Cannes, la Fondation mettra en place l'action **Flash emploi** pour huit cents allocataires du Rsa et à Cannes l'action **Appui intensif emploi (Aie)**.

C'est la raréfaction du Cdi et la mutation profonde du marché du travail qui a nécessité d'adapter le dispositif Cap Entreprise au contexte économique.



Lancement de l'opération Flash Emploi le 12 février 2016

→ Les entreprises, les fondations partenaires du social

La captation de fonds privés et le renforcement des partenariats avec des entreprises sont des enjeux d'avenir ... (pour) réduire la précarité et favoriser l'épanouissement de nos publics.

La lutte contre les exclusions est aussi l'affaire des entreprises qui sont de plus en plus nombreuses à vouloir contribuer à travers leur responsabilité sociétale à l'effort collectif de solidarité.

Elles se mobilisent pour offrir des collaborations soit en proposant des supports de travail dans le cadre de l'action **Reprises** (Erdp, la Snaf...), soit en faisant don de leur mobilier à la ressourcerie (hôtel Eden Roc) soit en passant commande de salon d'accueil, salon de jardin en palettes à la ressourcerie (entreprise Malongo). Elles demeurent aussi des partenaires indispensables pour accueillir des jeunes en stage soit en cas de décrochage scolaire, ou pour les enquêtes et de découverte de métiers dans notre centre de pré-orientation.

La **Fondation Niarchos** est venue également soutenir pour trois ans notre ressourcerie afin d'y accueillir des jeunes et la **Fondation Children and Future** a décidé de financer l'aménagement d'un terrain multi-sports pour La Maison de l'enfance de La Trinité.

La captation de fonds privés et le renforcement des partenariats avec des entreprises et des fondations/associations sont des enjeux d'avenir afin de favoriser de nouvelles alliances indispensables pour produire plus d'intelligence collective dans un but commun : réduire la précarité et favoriser l'épanouissement de nos publics.



La Fondation Children and Future a décidé de financer l'aménagement d'un terrain multi-sports pour La Maison de l'enfance de La Trinité. Projet en cours.



La Fondation Niarchos soutient pour trois ans notre ressourcerie avec l'accueil de cinq places pour des jeunes.

→ Une nouvelle architecture d'information

Le déploiement d'une nouvelle architecture d'information

En 2015 et après plusieurs diagnostics, la Fondation engage avec l'entreprise **Noeva** un vaste chantier en vue de simplifier et de standardiser son architecture réseau :

- Remise à niveau de 60% de notre parc informatique obsolète
- Mise à disposition de Microsoft Office 365
- Accès à la même information pour tous à partir d'un identifiant nominatif
- Sauvegarde de nos données sensibles tout en garantissant leur sécurité à partir d'une solution mixte (serveur en local et *cloud*)

Ce changement doit nous permettre de faciliter le partage d'informations et doter les salariés d'un outil de travail adapté aux évolutions de nos métiers.

Fin 2015, 90% du changement est engagé ; 2016 sera l'année de l'appropriation de l'outil pour que le numérique s'ancre davantage dans les pratiques des professionnels.



La société Noeva a accompagné la Fondation tout au

long de l'année 2015 et en ce début d'année 2016, dans une profonde évolution de son système informatique. Ce chantier a nécessité des investissements financiers importants pour la Fondation mais aussi un engagement humain qui a touché chaque salarié. En effet, au-delà de tout le travail réalisé en amont avec la direction et l'informaticien de la Fondation, les salariés ont dû s'approprier un nouveau système, s'adapter et se former à de nouveaux usages.

Avant cette réelle mutation, chaque site fonctionnait dans un mode plus ou moins autonome, avec les moyens financiers et humains qui étaient alloués.

Les travaux effectués ont été colossaux (une centaine de jours-homme pour Noeva) dans le sens où toute l'architecture a été complétement revue :

- Mise en place d'un réseau managé par Sfr Business, afin d'interconnecter l'ensemble des sites

- Installation d'une nouvelle architecture Microsoft pour la gestion des utilisateurs, des matériels et des droits
- Mise en place de serveurs dédiés sur trois sites principaux pour les applications
- De nouveaux services de fichiers
- Mise en place de sauvegardes locales et répliquées vers le Cloud garantissant la sécurité de l'intégrité des données
- Mise à disposition d'Office 365 incluant la pack Office 2013/2016, la messagerie Exchange, des outils de communication instantanée (tchat et visio-conférence), Lync/Skype

Ces prestations ont été accompagnées de nombreux changements de postes de travail et d'une présentation des nouveaux usages à l'ensemble des utilisateurs. L'informaticien a dû énormément s'investir tout au long du projet et aussi s'adapter à ces nouvelles technologies, tout en réalisant la migration de l'ensemble des utilisateurs vers ce nouveau système.

Ce projet a été très important pour Noeva car il a nécessité une gestion de

projet sur plusieurs mois et l'intervention de nombreuses compétences dans le domaine de l'architecture technique, la sécurité et le déploiement.

Ce genre de réalisation n'est souvent – et malheureusement –, pas reconnu par les utilisateurs qui y voient de nombreuses contraintes et ne réalisent pas tout le travail de fond réalisé.

Pour se représenter le travail effectué, par analogie au secteur du bâtiment, on peut le comparer à un chantier où l'on aurait refait un bâtiment de ses fondations au toit (« du sol au plafond »), en passant par la mise en conformité de l'électricité, de la plomberie, le changement des meubles, jusqu'à la décoration, tout en laissant les habitants vivre dans les locaux...

Une véritable révolution donc pour la Fondation !

Philippe Jacquemond

Ingénieur d'affaires / Noeva

Distribution et intégration de services informatiques
399, route des Crêtes – BP 80329

06 906 Sophia-Antipolis cedex

→ Une organisation en mouvement permanent

La Fondation interroge son organisation de travail à chaque mobilité, à chaque départ à la retraite afin d'être plus efficace en envisageant des mutualisations, sources d'économies mais aussi des renforts afin de mettre en adéquation besoins et moyens en fonction de l'activité. Cette gestion prévisionnelle des emplois et compétences nécessite des ajustements permanents.

Par ailleurs, les appels à projets des partenaires publics demandent également une grande disponibilité et réactivité et nous obligent à revisiter nos organisations en permanence.

Nous sommes engagés dans un cycle de renouvellement d'un tiers de nos cadres de direction qui partent à la retraite dans les prochaines années. Cette recomposition des équipes de direction devra intégrer comme enjeu cette capacité d'adaptation, d'innovation. Cette réactivité est nécessaire pour s'adapter en continu.

Journée d'études à la maison du séminaire en juin 2015

C'est ainsi que les administrateurs, les directeurs et les chefs de service se sont retrouvés pour un samedi de travail et de convivialité, accompagnés par **Yvan Gastaut**, historien, maître de conférences à l'Université de Nice Sophia-Antipolis et co-auteur du livre de la Fondation. Une première tant par le format que par l'association des

cadres intermédiaires. Il s'agissait de renforcer la cohésion tout en partageant mieux le projet associatif et son évolution. Des travaux en ateliers ont été organisés pour échanger, partager ou confronter des points de vue sur l'évolution du projet de la Fondation, la place de l'utilisateur ou encore la définition du bon manager.

En 2016, il s'agit de poursuivre ce travail en y associant de nouveaux cadres de direction et en donnant vie à une charte du bon manager – *Qu'est-ce qu'un bon cadre de direction dans la Fondation ?* – tout en inventant de nouveaux modes de participation des personnes accompagnées (à l'image de l'épicerie solidaire avec des consom'acteurs).



Les participants...



Khalid Fetnan avec Bruno Dubouloz



Yvan Gastaut et Louis-Xavier Michel

→ La poursuite des Cpom

– contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens : entre opportunités et contraintes

Avec le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale : augmentation du nombre de places d'hébergement

L'objectif du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens 2014-2016 (Cpom) est de recentrer l'action des Chrs sur l'hébergement, d'augmenter le nombre de places tout en permettant un accompagnement global vers l'autonomie et donc préserver l'action de l'atelier d'adaptation à la vie active.

Le Chrs se situe à mi-parcours du Cpom en 2015. Il a réalisé la transformation des dotations qui finançaient le **service d'accueil et d'orientation (Sao)**, l'**auto-école sociale** pour augmenter le nombre de places qui est passé de 143 places d'hébergement d'insertion à 177 places pour 92 appartements. Il s'est également étendu sur l'ouest de Nice au sein des communes de Cagnes-sur-Mer et Carros.

2015 marque également l'arrêt de financement de l'auto-école sociale qui doit trouver d'autres sources de financement pour équilibrer son fonctionnement : le Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie), la Mission locale.

2016 sera l'année de la renégociation du Cpom pour le Chrs.

Le Chrs a réalisé la transformation des dotations qui finançaient le service d'accueil et d'orientation, l'auto-école sociale pour augmenter le nombre de places d'hébergement...

Avec le secteur Enfance-familles : évolution des modalités de prise en charge des enfants confiés

Le Cpom 2015-2017 signé avec le Conseil départemental dans le secteur Enfance-familles reconfigure en profondeur le projet de fonctionnement des services en diminuant le nombre de places en internat qui passe à 18 au profit de la création d'un « **lieu-ressource** » et du développement de 18 placements à domicile (Pad).

La création d'un lieu-ressource dans les locaux de La Maison de l'enfance de La Trinité constitue une expérimentation, visant une plus-value pour six jeunes qui nous sont confiés en internat et qui se trouvent en décrochage scolaire.

Ce « tricotage » d'une prise en charge sur mesure en lien étroit avec les internats vise à offrir à ces jeunes décrocheurs scolaires une plateforme d'ateliers de remobilisation adaptée à leurs compétences et qui s'inscrit en rupture avec la dynamique d'échec dans laquelle ils sont souvent stigmatisés.

Exemples d'ateliers vecteurs d'apprentissages : créations artistiques, éducation à l'environnement et à la santé avec la création d'un jardin potager, fruit d'un travail de co-constructions inter-secteurs au sein de la Fondation

et avec la Caf, projet d'activités de découverte du sport à partir de l'aménagement du terrain multi-sports et d'ateliers ludiques autour du code informatique. Les jeunes expérimentent ainsi de nouveaux outils pédagogiques, soucieux de développer leurs ressources et non de focaliser sur leurs difficultés, leur donnant ainsi l'envie et le goût de penser leur devenir.

Pour le Pad – placement à domicile – les éducateurs interviennent au domicile des parents au moins une fois par semaine pour les soutenir dans les actes de la vie quotidienne au bénéfice de l'enfant. Ils accompagnent l'enfant sur un temps individuel en matière de soutien scolaire, de socialisation et d'inscription dans le réseau social.

Cette diversification de la prise en charge vise à s'adapter à la situation des enfants et des adolescents confiés et aux nouvelles contraintes économiques.

Elle s'organise progressivement, bousculant parfois des fonctionnements tout en se dotant des compétences, des outils et des moyens nécessaires à la conduite de ces changements.

→ Des coopérations internes et externes en expansion

Des actions et une communication au service de coopérations en expansion

Le décloisonnement entre les services de la Fondation pour assurer une meilleure continuité et efficacité dans l'accompagnement de nos publics est en marche. Les financements, les habitudes de travail, nous entraînent plutôt vers un fonctionnement vertical. Travailler de manière transversale c'est mettre nos compétences au service de tous nos publics et 2015 en aura été une belle traduction :

- Harmonisation des pratiques des **Chrs insertion et stabilisation**
- Intervention de notre **Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie** (Csapa) pour informer les jeunes des risques liés aux addictions dans nos internats
- Ouverture de l'accompagnement au passage du permis de conduire dans notre **auto-école sociale** à tous nos publics
- Orientation à de jeunes majeurs vers **Cap Entreprise** pour la recherche d'emploi avant leur sortie du dispositif de protection de l'enfance afin de les accompagner vers l'autonomie

Notre journal trimestriel – **des faits des actes** –, notre site Internet – **www.psp-actes.org** –, notre **rapport d'activité** –, nous aident à modifier nos habitudes de travail et à plus coopérer.



Notre journal trimestriel



Notre site Internet



Notre rapport d'activité

Actes, animateur de la délégation départementale Fnars

La Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) est une fédération d'associations de solidarité qui œuvrent en matière de lutte contre les exclusions et regroupe 870 associations en France. Déclinée en associations régionales, elle anime des délégations départementales afin de réunir les acteurs associatifs et favoriser l'échange, le partage d'expériences et communiquer des informations sur l'actualité sociale. La Fnars est aussi sollicitée par l'État ou le Département comme tête de réseau pour participer à des diagnostics territoriaux, l'élaboration de schéma départemental en matière de logement social, protection de l'enfance...

Pierre Cathagne, chef de service au Chrs est depuis 2015 le nouveau délégué départemental des Alpes-Maritimes Paca Corse Dom avec **Benedetta Badii**, chargée de mission Fnars – Urgence sociale – travail social – migrants – de la région Paca pour le département des Alpes-Maritimes.



Magazine édité par la Fnars
disponible sur le site Internet
www.fnars.org

Présenté par la fondation Patronage Saint-Pierre Actes, élu par l'assemblée générale de la Fnars Paca du 11 juin 2015, j'ai accepté cette mission de délégué départemental notamment en raison de ce que m'a apporté la Fnars dans ma pratique professionnelle. La Fnars est pour moi un lieu de partage d'expériences professionnelles, d'informations, d'échanges, de propositions, de réflexions sur les enjeux rencontrés au quotidien. J'ai pu ainsi depuis le début de ma carrière bénéficier des apports de réflexions et d'informations qui m'ont permis de mieux appréhender les évolutions du métier sur les différentes problématiques rencontrées par les personnes accueillies et l'évolution des politiques publiques. J'ai pu participer pendant près de quinze ans au groupe d'appui national enfance famille. Je participe depuis deux ans au groupe d'appui national évaluation.

La Fnars repose sur une démarche collective que nous soyons salariés, bénévoles, personnes accueillies, administrateurs pour contribuer à porter un éclairage sur les réalités de terrain des personnes et des territoires. La Fnars peut contribuer ainsi par un dialogue constructif avec les acteurs institutionnels à l'évolution des textes et des mesures qui cadrent et influencent notre action et la situation des personnes.

La délégation départementale, élément de l'association régionale, ne peut vivre que par l'implication de tous à travers les thématiques spécifiques et la vision globale que la démarche partagée permet de construire.

Avec le soutien actif et compétent de Benedetta Badii, chargée de mission – Urgence sociale – travail social – migrants – de la région Paca pour le département des Alpes-Maritimes, et de toute l'équipe de salariés de la Fnars Paca sous la direction de Marjolaine Ducrocq, chacun devrait pouvoir y trouver sa place selon sa disponibilité que ce soit dans les commissions, les formations, les réunions de la délégation, et les formes de travail en réseau qui constituent la Fnars.

C'est ainsi que la Fnars peut se développer en tant que fédération de solidarité et de citoyenneté.

Pierre Cathagne

Chef de service au Chrs

Délégué départemental des Alpes-Maritimes Paca Corse Dom



Pierre Cathagne
Chef de service au Chrs
Délégué départemental
des Alpes-Maritimes Paca
Corse Dom

Gouvernance et administration

Le conseil d'administration

Le siège social

Le comité des directeurs

Les commissions permanentes

La qualité de vie au travail

→ Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de la fondation Patronage Saint-Pierre Actes est composé de membres de droit, de membres fondateurs et de membres cooptés.

Il s'est également adjoint des conseillers techniques fortement impliqués dans la vie et le fonctionnement de la Fondation.

Les missions

Le conseil d'administration débat et décide des orientations de la Fondation ; il est garant du respect des valeurs et du développement cohérent de la Fondation.

Il dispose du pouvoir hiérarchique qui correspond à sa responsabilité générale.

Il adopte les budgets prévisionnels, approuve les comptes consolidés et les plans pluriannuels d'investissements.

Des administrateurs ou des conseillers techniques assurent une délégation auprès de chaque secteur et du siège, dans le but de faciliter l'écoute et la relation, de promouvoir et d'expliquer le projet de la Fondation. En 2015, le bureau et le conseil d'administration se sont réunis à douze reprises.

En 2015, le conseil d'administration a notamment débattu des sujets suivants

Les actions et les projets

- L'avenir de la Fondation, ce qui a débouché sur l'organisation d'un séminaire entre administrateurs et cadres de la Fondation, en juin 2015
- La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes
- L'auto-école sociale
- Le dispositif hôtelier des demandeurs d'asile (Dhda) et les projets relatifs à l'accueil et hébergement des migrants
- La nouvelle Ressourcerie
- Les projets d'épicerie solidaire, de chantier d'insertion vente de la Ressourcerie, Appui intensif emploi (Aie), Flash emploi, le terrain multi-sports, le jardin butinant...
- L'implantation du Caarud sur Antibes et Nice

L'organisation et le fonctionnement de la Fondation

- La réorganisation du siège social, de la direction technique et la création d'une direction du patrimoine
- La réorganisation des secteurs
- Le changement d'architecture informatique
- Les bénévoles, les jeunes du service civique
- L'approbation des projets d'établissements et règlements de fonctionnement des Chrs
- Le suivi du label diversité et l'audit Afnor (Association française de normalisation)

Finances et comptabilité

- Les dépenses d'investissement

Ressources humaines

- L'accord qualité de vie au travail (Qvt), l'accord intergénérationnel

L'immobilier

- La rénovation d'un appartement au 14 rue Massingy à Nice
- Le renouvellement des agréments relatifs au logement des personnes défavorisées et la décision de demander l'agrément maîtrise d'ouvrage
- La recherche de locaux pour le Chrs unifié

Témoignages d'administrateurs



Après une carrière consacrée à l'éducation, dont trente-trois années de direction d'établissements d'enseignement secondaire et supérieur en France et à l'étranger, et en parallèle d'activités au service de la Défense nationale, l'heure était venue pour moi de prendre ma retraite.

Souhaitant consacrer une partie du temps libre que je venais de retrouver au service de ceux qui ont besoin d'aide parce que la vie les a malmenés, j'ai eu l'occasion de rencontrer Louis-Xavier Michel qui m'a proposé d'assister aux réunions du conseil d'administration à compter de septembre 2015. J'ai pu ainsi découvrir la diversité des activités de la Fondation, et l'engagement des membres du conseil d'administration au service des plus démunis.

Aussi, lorsque le président m'a proposé de devenir conseiller technique du conseil d'administration, ai-je accepté avec reconnaissance pour la confiance que l'on me faisait.

J'attends avec impatience l'officialisation de la « **Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes** » pour m'y investir, en particulier dans son objectif d'aide à de petites associations pour leur permettre de mener à bien des projets ponctuels qu'elles auraient du mal à réaliser seules.

Bien entendu, mon vécu professionnel fait que je suis aussi très intéressé par tous les dossiers liés à la **formation et à l'emploi**.

Henri-Laurent Brusa

Ancien proviseur du Lycée Masséna / Conseiller technique



Les besoins évoluent, la Fondation doit s'adapter à un environnement en perpétuelle mouvance. Elle doit être active et réactive dans un monde où la précarité et la fragilité atteignent de plus en plus de personnes. Il faut donc :

- Rester innovants et continuer à développer des projets dont nous avons l'initiative (la ressourcerie, l'épicerie solidaire, l'auto-école sociale...).
- Rapprocher conseil d'administration et salariés.
- Se retrouver dans la Fondation autour de thèmes fédérateurs tels que la laïcité.
- Développer les secteurs et élargir nos missions et nos publics pour être toujours innovants et efficaces dans notre accompagnement auprès des plus démunis.

Marie-Dominique Saillet

Trésorière

→ Le siège social Le comité des directeurs

La refonte du siège social pour une meilleure efficacité

Le siège social assure les fonctions ressources de la Fondation (direction générale, finances, ressources humaines, technique, patrimoine) ; il assiste les services de la Fondation dans leurs actes de gestion quotidiens et s'assure du respect des procédures en vigueur tout en assurant une veille réglementaire.

Son organisation a dû évoluer en 2015 pour s'adapter au développement de nos activités :

- Une gestion locative de plus en plus importante du fait du nombre croissant d'appartements loués ou propriétés d'Actes (plus de 200), le poids des normes et réglementations à respecter en matière immobilière, ont nécessité de créer une fonction de direction du patrimoine confiée à **Corine Bagi**
- Le chantier lancé de mise en conformité en matière de sécurité et accessibilité de nos établissements, le suivi des travaux en augmentation constante ont également nécessité que **Serge Masotti**, directeur technique s'y consacre exclusivement en supervisant une équipe d'agents techniques renforcée
- La mise en concurrence de nos fournisseurs, l'augmentation du nombre de conventions, la gestion d'une nouvelle infrastructure informatique accroissent les tâches administratives en lien avec la comptabilité. **Jean-Luc Doglio**, directeur financier devient ainsi directeur administratif et financier et voit son équipe renforcée.

Le coût du siège social demeure quasiment constant grâce à l'intervention plus importante des fonds propres de la Fondation.

L'organisation du siège social a dû évoluer en 2015 pour s'adapter au développement de nos activités

Le comité des directeurs

Cette instance regroupe les dix directeurs afin de mettre en commun les actualités, aider à la décision, harmoniser les pratiques, renforce la cohésion de l'équipe de direction.

Ce comité qui s'est élargi en 2015 avec la directrice du patrimoine a revu son fonctionnement. Afin de laisser la place à un travail de fond sur des thèmes fédérateurs comme la réorganisation des secteurs liés à la création de nouveaux services, les délégations des cadres, chaque directeur adresse ses actualités en amont de la réunion. De plus, à chaque comité, en appui de la directrice générale qui anime les débats, un directeur est garant du respect du temps tandis qu'un autre veille à la circulation de la parole dans un esprit constructif.

Une nouvelle dynamique qui a permis de diminuer les temps de réunion en les rendant plus productifs.



Le comité des directeurs
de la Fondation

→ Les commissions permanentes

Le comité de rédaction du journal

Avec ses quatre éditions annuelles, le journal est le fruit d'un collectif associant des salariés volontaires qui définissent les rubriques, leur contenu afin de présenter aux



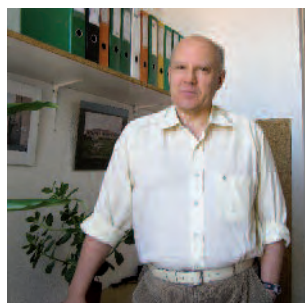
Le comité de rédaction

salariés et aux partenaires la vie de la Fondation.

Ces apprentis journalistes vont ensuite à la rencontre des services, salariés ou usagers pour recueillir des témoignages qui viendront illustrer la richesse des métiers, la diversité des actions et des approches.

Ce journal est aussi agréable à parcourir qu'à faire tant il propose un temps de travail décalé, créatif et qui remplit son objectif : **informer**.

Il est transmis à tous les salariés, partenaires et membres du conseil d'administration. Il est aussi accessible en ligne sur notre site Internet : www.psp-actes.org



« J'ai pris plaisir à participer à l'élaboration de notre journal où l'énergie collective du comité de rédaction permet de réaliser un travail d'information utile, humain autant pour les salariés de notre Fondation que pour toutes personnes s'intéressant à nos activités et à l'action sociale ».

Frédéric André

Aide comptable



Le « Label diversité » délivré par l'Afnor a été attribué à la Fondation le 2 avril 2014. La certification est valable jusqu'au 2 avril 2018.

La Fondation et la diversité

Fin 2015, l'Afnor (Association française de normalisation) est venue auditer la Fondation dans le cadre de la procédure de contrôle du label diversité octroyé en avril 2014 pour quatre ans. À l'issue, la Fondation est reconduite jusqu'en avril 2018.

La **cellule diversité** composée de salariés, cadres, élu du personnel, administrateur se réunit périodiquement depuis 2013 pour garantir la mise en œuvre du plan d'action, répondre aux sollicitations afin de qualifier ce qui peut relever ou pas d'une discrimination.

La lutte contre les stéréotypes et les préjugés est désormais bien ancrée dans notre fonctionnement et commence à constituer les bases d'une culture commune à partir de nos valeurs humanistes.

afnor
GROUPE

En 2015 après avoir bien structuré le premier axe qui consiste à harmoniser et objectiver des pratiques internes de recrutement (organisation de jurys de recrutement, cas pratique et mise en situation), il s'agit de s'assurer de l'égalité de traitement à situation comparable des publics accompagnés, des critères d'admission à la prise en charge en passant par l'accès aux droits et à leur expression.

Le fait religieux en institution a également dû être abordé dans les règlements de fonctionnement en affichant clairement le principe de laïcité.

En 2016, il s'agira de poursuivre les initiatives de la cellule diversité :

- Constituer un pôle ressources avec des références pour les services (guide du recrutement...)
- Organiser une journée autour de la diversité et de l'égalité femme /homme
- Concevoir des animations pédagogiques avec les enfants confiés au titre de la protection de l'enfance sur le thème de l'égalité, de la diversité, de la citoyenneté
- Réaliser une charte « fournisseur » précisant la politique de la Fondation en faveur de la lutte contre toutes formes de discrimination
- Poursuivre les formations sur le champ de la promotion de la diversité



Réunion de la cellule diversité avec des chefs de service

La commission financière et comptable

Elle est composée du conseiller technique en charge des questions financières, de la trésorière, du commissaire aux comptes, du directeur financier qui anime la réunion et de la directrice générale. Elle analyse les contrôles budgétaires tous les trimestres, suit l'établissement du bilan des comptes, aborde toutes les questions ayant une incidence budgétaire (gestion des comptes de mineurs par le service d'administrateurs ad hoc **Pélican**...). Elle se réunit trois à quatre fois par an.

La commission travaux

Avec la création d'une fonction de direction du patrimoine en 2015, la commission travaux réunissant le président, l'administrateur en charge des travaux, les directeurs techniques et du patrimoine et la directrice générale s'est réunie à un rythme bi-mensuel pour suivre le dépôt de notre agenda d'accessibilité programmée, la mise en conformité des établissements vis-à-vis de la sécurité ainsi que le dossier de renouvellement des agréments relatifs aux logements des personnes défavorisées.

Les travaux d'entretien, d'amélioration, d'aménagement dans les appartements et bureaux de la Fondation à partir de l'approbation des plans pluriannuels d'investissement se sont poursuivis.

Les projets de la commission travaux pour 2016 sont :

- Dépôt d'une demande d'agrément maîtrise d'ouvrage
- Campagne de diagnostics techniques immobiliers
- Étude prévisionnelle des travaux de rénovation de certains logements de la Fondation dans le cadre de conventionnement Anah (Agence nationale de l'habitat)



La commission travaux

La cellule projets

En 2015, la cellule projets, notre commission « recherche et développement » composée de salariés volontaires aux côtés du Président et du vice-Président a poursuivi l'accompagnement d'initiatives comme l'épicerie **solidaire**, la création



Terrain du futur jardin
à La Maison de l'enfance
de La Trinité

d'un **terrain multi-sports** et d'un **jardin** à La Maison de l'Enfance de La Trinité. Ces projets se sont concrétisés ou sont en voie d'aboutissement.

La cellule projets consiste à innover, expérimenter des approches, des partenariats à partir de projets proposés par les salariés. Elle abordera notamment en 2016 la place du numérique comme moyen d'inclusion de nos publics (contacts pris avec l'entreprise Simplon qui propose des animations pour les jeunes autour de la création de codes informatiques, création d'applications géo-localisant toutes les offres d'hébergement...), les éco-gestes comme moyen de réduire la production

de nos déchets. Sa participation à une action éducative auprès de nos publics pour une consommation mieux raisonnée et raisonnable sera aussi un axe de réflexion avec le pilotage envisagé par la ressource.

Enfin, le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées fait également l'objet d'attentions pour sortir des prescriptions administratives de la Loi 2002-2 et favoriser l'essaimage d'initiatives menées dans la Fondation qui permettent de



Inauguration de l'épicerie solidaire
Solid'actes le 3 novembre 2015

mettre sur un plan d'égalité professionnels salariés et bénéficiaires (formation des personnes accompagnées à prendre la parole par leur pairs, groupe professionnels de **Cap Entreprise**, « consom'acteurs » de l'épicerie solidaire **Solid'actes**) dans un souci d'accroître leur autonomie.

→ Qualité de vie au travail et égalité professionnelle

...un enjeu partagé entre direction et élus du personnel

La Cfdt a sollicité la Fondation début 2015 pour intégrer avec d'autres associations une action expérimentale lancée par l'**Anact** (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) ayant pour objectif d'aboutir à la signature d'un accord d'entreprise relatif à la **Qualité de vie au travail – Égalité professionnelle** (Qvt-Ep). Cet accord viendrait se substituer, tout en les simplifiant, à différents accords d'entreprise existants aujourd'hui au sein de la Fondation, à savoir accords sur la **Gpec** (Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences), l'égalité femmes/hommes et le plan d'action sur la diversité.

Béatrice Pineau, déléguée syndicale Cgt et **Michel Caratti**, directeur de secteur ont participé avec d'autres acteurs associatifs à ces temps de rencontre destinés à s'accorder sur la thématique, sur un diagnostic des besoins du secteur social et médico-social.

Des réunions en interne de la Fondation associant des salariés ont permis de décliner ce diagnostic en plan d'action qui sera mis en œuvre en 2016.

On y retrouve des actions qui vont **favoriser la qualité de vie au travail** comme **l'amélioration de la lisibilité des accords d'entreprise** pour une meilleure appropriation (création de fiches de synthèse), des **temps de réunion mieux structurés** (harmoniser les supports et les pratiques) et des actions qui vont sensibiliser les salariés sur **l'égalité professionnelle** dans un secteur comprenant 70% de femmes.

La Fondation organisera un événement en 2016 dans tous ses services sur le thème de la **mixité au travail** « *un atout pour la performance* » : interviews, ateliers-débats après la diffusion de films...



Un investissement au quotidien

Les indicateurs d'activité quantitatifs
et qualitatifs

Les dix types de prise en charge

Typologie des publics accueillis

Quatre exemples de parcours

Les équipes

L'organisation territoriale

→ Les indicateurs d'activité quantitatifs et qualitatifs

Le nombre de personnes (familles, enfants, personnes isolées) accompagné par les services de la Fondation est quasi stable en 2015 par rapport à 2014 (soit environ 5 400 personnes).

Les moyens attribués étant en diminution et se traduisant par des effectifs en baisse notamment sur le secteur Enfance-familles (même si nous tenons à répartir les efforts budgétaires sur toutes les charges de fonctionnement), il est possible de conclure sur une augmentation des prises en charge comparée aux moyens déployés **grâce à l'engagement de nos personnels**, l'appui de nos partenaires de terrain, sans oublier les bénévoles qui sur certaines actions nous permettent de compléter utilement les interventions (coiffeuse bénévole à la **Halte de nuit**, bénéficiaire consommateur à l'**épicerie solidaire**, professeure donnant des cours de français à des demandeurs d'asile à l'Escarène...).

Secteur Accompagnement social et médico-social – Secteur 1

Les établissements et services	Les publics	L'activité
• Centre de pré-orientation pour personnes handicapées : accompagnement dans le choix d'un projet professionnel adapté. • Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogue (Caarud) • Centre de soins, accompagnement, prévention addictologie (Csapa) • Appartements de coordination thérapeutique (Act) : hébergement individuel assurant une prise en charge à travers une coordination médicale, psychologique... • Accompagnement social lié au logement (Asll) • Accompagnement vers et dans le logement (Avdl) • Dispositif hôtelier des demandeurs d'asile (Dhda) • Accueil temporaire / Service de l'asile (At-Sa) • La Halte de nuit : dispositif saisonnier de mise à l'abri ouvert d'octobre 2015 à mai 2016 • Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs), stabilisation • Bilans de compétences en maison d'arrêt	• Personnes en situation de handicap • Personnes sans domicile stable (mise à l'abri hivernale avec possibilité d'accueil des animaux de compagnie) • Personnes atteintes du Vih, maladies invalidantes, hépatites... • Usagers de drogues et toutes formes d'addiction • Allocataires du revenu de solidarité active (Rsa) sans logement stable • Demandeurs d'asile • Détenus à la maison d'arrêt de Nice	• 2 635 personnes accompagnées, prises en charge, hébergées • 1 directeur • 5 chefs de service • 69 salariés

Secteur Insertion logement emploi - Secteur 2

Les établissements et services	Les publics	L'activité
• Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs) • Hébergement d'urgence (Hu) • Actes-Jeunes / Accompagnement de jeunes vers et dans le logement (Avdl) • Atelier d'adaptation à la vie active (Aava) Mise en situation professionnelle à travers une activités de rénovation, fabrication, transformation et vente Actes Ressources (ressourcerie) : – Chantier d'insertion – Boutique • Cap Entreprise : placement en emploi d'allocataires du Rsa à partir d'une méthode de médiation active lod (intervention sur l'offre et la demande) créée par l'association Transfer (Bordeaux) • Auto-écoles sociales • Référent du plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) du pays de Lérins : accompagnement de demandeurs d'emploi longue durée sur des parcours d'insertion sociale et professionnelle	• Couples avec ou sans enfants, adultes et jeunes isolés, familles monoparentales cumulant d'importantes difficultés sociales • Allocataires du revenu de solidarité active (Rsa) sans emploi • Jeunes majeurs	• 1 743 personnes accompagnées, prises en charge, hébergées, placées en emploi • 1 directrice • 7 chefs de service • 1 chef de projets • 78 salariés

Secteur Enfance-familles - Secteur 3

Les établissements et services	Les publics	L'activité
• Action éducative à domicile (Aed) : mesure éducative qui intervient auprès de l'enfant et de la famille afin de rétablir les liens familiaux et de redéfinir les rôles parentaux • Actes-Pélican : administrateurs ad hoc représentant des mineur(e)s victimes • Service d'accompagnement à la parentalité (Sap) : maintien du lien enfants-parents détenus, soutien à la parentalité • La Maison de l'enfance – maison d'enfants à caractère social (Mecs) de La Trinité : – Internat mixte spécialisé dans l'accueil temporaire de mineurs – Placement à domicile (Pad) – Lieu-ressource • Foyers adolescent(e)s et appartements jeunes majeur(e)s La Guitare et la Villa Marie-Ange	• Mineurs victimes représentés en Justice • Mineurs et jeunes majeurs placés au titre de la protection de l'enfance • Familles • Parents incarcérés	• 1 015 mineur(e)s, majeur(e)s et familles accompagnés, pris en charge, hébergés • 1 directrice • 1 directeur pédagogique adjoint • 6 chefs de service • 110 salariés

Les dix types de prise en charge

Les dix types de prise en charge dans la Fondation témoignent de la diversité et de la pluridisciplinarité des formes d'intervention : accueil individuel ponctuel ou collectif, diagnostic avant orientation ou accompagnement social global, mise à l'abri saisonnière, hébergement, représentation en justice, diagnostic énergétique de son logement, cours de code, de conduite, accompagnement à la recherche d'emploi...

- | | | |
|--|---|--|
| ■ Accompagnement social sans hébergement visant à favoriser l'autonomie de la personne en terme d'accès au logement, aux soins, aux droits | ■ Orientation et insertion professionnelles : Aava, Cap Entreprise, bilan en maison d'arrêt, centre de préorientation, Plie, auto-école sociale | ■ Hébergement et accompagnement éducatif global de mineurs et jeunes majeurs |
| ■ Représentation en justice et accompagnement des victimes (administrateurs ad hoc) | ■ Lutte contre la précarité énergétique, diagnostic à domicile et information sur les éco-gestes | ■ Hébergement et accompagnement social global de majeurs Chrs, Actes Jeunes |
| ■ Aide éducative à domicile et accompagnement (Aed)
Service d'accompagnement à la parentalité (Sap) | ■ Accompagnement médico-social de publics spécifiques par une équipe pluridisciplinaire
Caarud, Csapa, Act, Vih | ■ Mise à l'abri, hébergement temporaire / La Halte de nuit, Dhda |

Typologie des publics accueillis

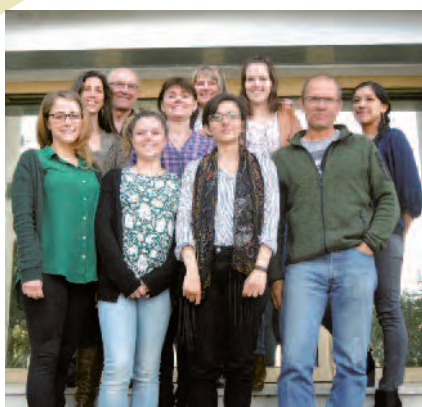
Les publics accompagnés sont aussi divers que les formes de prises en charge même s'ils ont en commun le fait d'être marginalisés, exclus, en difficultés d'insertion, affaiblis, appauvris.

- | | | |
|---|---|---|
| ■ Allocataires du Rsa, demandeurs d'emploi et autres minima sociaux | ■ Demandeurs d'asile | ■ Usagers de drogues, personnes sous addictions |
| ■ Détenus | ■ Mineurs et jeunes majeurs placés au titre de l'Aide sociale à l'enfance (Ase) ou représentés en justice | ■ Personnes en situation de handicap |
| ■ Personnes sans domicile fixe, sans domicile stable | ■ Familles, familles mono-parentales, personnes isolées sans hébergement | ■ Jeunes majeurs |

→ Quatre exemples de parcours

1. Service « migrants » / Dhda / At-Sa

L'accompagnement au sein du service « migrants »
Dispositif hôtelier pour demandeurs d'asile (Dhda)
Accueil temporaire – Service de l'asile (At-Sa)



L'équipe du service « migrants »

Les objectifs du service « migrants »

Le service « migrants », créé fin 2015 propose une prise en charge globale des personnes en procédure de demande d'asile : mise à disposition d'un hébergement, soutien dans les démarches administratives et juridiques, accompagnement social, mise en place d'actions d'insertion.

Le service dispose à ce jour de deux dispositifs :

- Le dispositif hôtelier pour demandeurs d'asile (Dhda)
- L'accueil temporaire – Service de l'asile (At-Sa)

Ces deux dispositifs permettent de déployer des actions complémentaires, assurant la mise en œuvre de solutions temporaires et/ou pérennes adaptées au public accueilli.

Les personnes accueillies

Les personnes accueillies au sein du service migrants sont en procédure de demande d'asile, c'est-à-dire qu'elles ont sollicité la protection des autorités françaises en déposant une demande d'asile auprès de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra).

Un demandeur d'asile est une personne qui a fui son pays d'origine par crainte de persécutions du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques.

Le demandeur d'asile ne peut – ou ne veut – se réclamer de la protection de son pays, raison pour laquelle il migre et cherche une protection internationale.

À l'issue de la procédure, les demandeurs d'asile sont soit reconnus réfugiés et placés sous la protection de la France, soit déboutés de leur demande d'asile et en situation irrégulière sur le territoire.

Pourquoi famille R. demande-t-elle la protection de la France ?

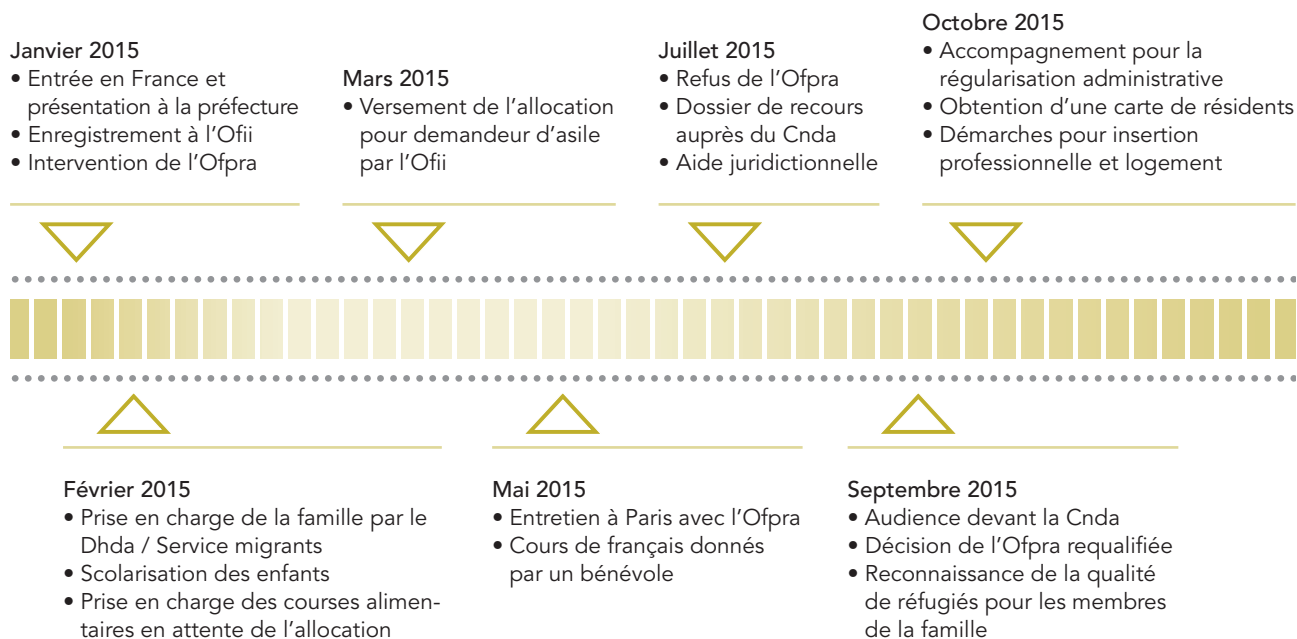
La famille R. (un couple et trois enfants mineurs), a fui son pays à cause de la vendetta, la vengeance des crimes de sang, qui fait partie de la loi coutumière qui règne dans ce pays.

Pour qu'une vendetta commence, il suffit qu'un adultère soit avéré ou qu'un membre d'une grande famille soit assassiné, pour qu'un cousin ou un frère le venge en tuant un membre de la famille « adverse ». Le comité des observateurs des droits de l'Homme (Codho) indique que le nombre de crimes d'honneur

est en augmentation et fait plus d'une centaine de victimes par an. L'impuissance des autorités nationales face à cette tradition a pour conséquence la décimation de familles entières, dont presque tous les membres masculins sont menacés de mort.

Après la mort de son frère, Monsieur R. a reçu des menaces ; il a été battu dans la rue par des membres du voisinage. Il a craint pour sa vie et celle de ses fils. La famille R. a donc rejoint la France en janvier 2015.

9 MOIS DE PARCOURS



Janvier 2015

- **Entrée en France de la famille R.**
- **Présentation à la préfecture en vue d'enregistrer sa demande d'asile (dossier à remettre à l'Ofpra)**
- **Enregistrement de la demande par l'Ofii dans le dispositif national d'accueil**
- **Envoi de la demande d'asile à l'Ofpra (demande à faire dans les 21 jours), puis attente de la convocation à l'entretien avec un officier de protection**

Février 2015

- Orientation de la famille par l'Ofii au service migrant
- Aménagement de l'appartement type T3 dans une commune de l'arrière-pays niçois
- Accueil de la famille par le travailleur social référent et installation dans l'appartement
- Visite de la commune avec le travailleur social, courses alimentaires pour une durée de quinze jours, prise de repères de la famille sur les arrêts de bus et la gare la plus proche
- Visite du travailleur social référent : inscription des enfants à l'école municipale ; recueil des documents nécessaires au changement d'adresse, aux démarches de régularisation de la situation administratives auprès des services de la préfecture. Signature du contrat de séjour et du règlement de fonctionnement.
- Le travailleur social référent fait des courses tous les quinze jours en attendant le premier versement de l'allocation pour demandeur d'asile (Ada)
- Visites de suivi régulières du référent

Mars 2015

- Versement de l'allocation pour demandeur d'asile par l'Office français de l'immigration et de l'intégration

Mai 2015

- Préparation de l'entretien prévu à l'Ofpra avec le référent socio-juridique. Prise en charge des frais vers et depuis Paris pour les membres de la famille
- Entretien avec un officier de protection de l'Ofpra
- Participation à des cours de français organisés par un bénévole de la commune préalablement identifié par le travailleur social référent de la famille

Juillet 2015

- Notification du refus par l'Ofpra
- Appui du référent socio-juridique dans l'élaboration du recours et dans le montage d'un dossier de demande d'aide juridictionnelle
- Formation et envoi d'un recours à la Cnda

Septembre 2015

- Appui du référent sociojuridique dans la préparation à l'audience devant la Cnda. Prise en charge des frais vers/depus Paris pour la convocation à la Cnda

Octobre 2016

- Convocation à une audience Cnda
- Notification de la réponse de la Cnda : annulation de la décision Cnda et reconnaissance de la qualité de réfugiés à Madame et M. R. et leurs enfants

Situation à la sortie

Régularisation de la situation administrative et obtention d'une carte de résident de dix ans, recherche d'emploi et d'une solution de logement pérenne.

→ Quatre exemples de parcours

2. Cap Entreprise / Saint-Laurent-du-Var

Le service **Alpes-Maritimes Cap Entreprise** met en relation directe demandeurs d'emploi et entreprises dans le double objectif de favoriser le retour durable en emploi de personnes allocataires du Rsa et satisfaire des besoins en recrutement. Il propose dès l'accueil plusieurs offres d'emploi de premier niveau. En collaboration avec l'entreprise, les chargé(e)s de mission élaborent un plan d'intégration du futur salarié, élément essentiel pour une pérennisation du contrat de travail.

La méthode **lod – Intervention sur l'offre et la demande** – créée par l'association **Transfer** à Bordeaux prévoit la présence des chargé(e)s de mission lors de l'entretien de recrutement qui se déroule, si les conditions de travail le permettent, sur le poste de travail.

Cap Entreprise collabore depuis vingt ans avec l'association **Transfer** et répond à l'objectif spécifique 1 de l'axe 3 du Fonds social européen :
« Augmenter le nombre de parcours intégrés d'accès à l'emploi des publics très éloignés de l'emploi en appréhendant les difficultés rencontrées de manière globale ».



Pourquoi la méthode lod (Intervention sur l'offre et la demande) ?

Elle propose un mode de recrutement dans lequel les publics éloignés du marché du travail trouvent leur place et peuvent faire valoir leurs aptitudes et/ou compétences.

Quels objectifs ?

L'accès et le maintien dans l'emploi, de préférence durable.

Comment ça marche ?

Un service de médiation active pour l'emploi, articulé autour de différentes phases :

1. Accueillir l'ensemble des bénéficiaires orientés. L'intégration à l'action est librement consentie si le chercheur d'emploi souhaite retrouver un emploi et est disponible immédiatement
2. Intervenir selon une logique de proposition d'offre d'emploi tout secteur d'activité ne nécessitant pas de qualification particulière
3. Mettre en relation le demandeur d'emploi avec des employeurs locaux issus de son réseau d'entreprises, qui ont, au préalable, fait l'objet d'une prospection ciblée. Organiser des rencontres avec les employeurs, permettant une visualisation du poste à pourvoir, de ses exigences, de son intérêt mais aussi de ses éventuelles contraintes
4. Négocier le recrutement du demandeur d'emploi
5. Assurer un suivi du salarié en contrat de travail et de l'employeur afin d'obtenir un maintien dans l'emploi durable et satisfaisant, et évaluer les perspectives d'évolution



L'équipe de Cap Entreprise
à Saint-Laurent-du-Var

8 MOIS DE PARCOURS

Mars 2015

- Accueil et présentation du service
- Trois propositions d'offre d'emploi
- Entretien de mise en relation (Emr)

Mai 2015

- Nouveau démarrage et suivi
- Offre d'emploi retenue
- Hôtesse de caisse Cdi

Septembre 2015

- Démarrage sur l'emploi
- Suivi période d'intégration
- Retours très positifs de l'employeur

Avril 2015

- Démarrage et suivi
- Employée libre-service en Cdi 35 h.
- Suivi entreprise et professionnel

Août 2015

- Fin à la période d'essai
- Offre d'emploi retenue
- Aide à domicile en Cdi 24 h.
- Emr

Octobre 2015

- Sortie de Cap Entreprise
- Validation de la période d'essai
- Emploi durable en Cdi 24 h.

Cas de Madame B. – Situation à l'entrée

- Bénéficiaire du Rsa depuis plus de trois ans
- Situation familiale : seule avec deux enfants à charge
- Étude : niveau Bep

Avant de se retrouver dans cette situation, elle a ouvert un snack mais a dû cesser son activité et faire une demande de Rsa. Madame a été orientée par son assistante sociale (à sa demande car elle avait entendu parler de notre action).

23/03/2015 – Accueil

- Présentation de Cap Entreprise – Participation au groupe professionnel* : trois propositions d'offre d'emploi

25/03/2015 – Emr** ; entretien d'embauche sur le poste en présence d'un chargé de mission

01/04/2015 – Premier démarrage et suivi

- Employée libre-service en Cdi 35 heures dans une entreprise de notre réseau
- Période d'intégration : suivi entreprise et professionnel
Constat : difficultés à assimiler les consignes
- Étude de l'offre d'emploi ; absences sur le poste suite à l'hospitalisation de son fils de 2 ans

20/05/2015 – Fin à la période d'essai à l'initiative de l'employeur non satisfait

- Le jour même, nous avons proposé à Madame un autre poste sur lequel elle a fait son second démarrage
- Participation au groupe professionnel
- Emploi d'hôtesse de caisse en Cdi 35 heures

22/05/2015 – Entretien de mise en relation

26/05/2015 – Démarrage sur l'emploi et suivi

- Malgré les difficultés professionnelles, renouvellement de la période d'essai. Absences pour enfant malade

25/08/2015 – Fin à la période d'essai à l'initiative de l'employeur (trop d'erreurs)

25/08/2015 – Nouvelle proposition / Nouveau démarrage

Deux jours après la fin de ce contrat, nous présentons Madame pour un poste d'aide à domicile (poste correspondant à une formation de 2001 mais non pratiquée)

01/09/2015 – Démarrage sur l'emploi

Madame démarre sur un contrat Cdi 24 heures d'aide à domicile avec négociation du planning en fonction de la garde de son fils ; elle semble être dans son élément car nous avons des retours très positifs de l'employeur et de Madame. Lors d'une rencontre de suivi post-embauche, nous abordons ses multiples absences pour maladie de son fils. Elle nous fait part de ses soucis de logement ; ils vivent dans un logement insalubre qui a des incidences sur la santé de son fils. Nous avons fait une orientation sur Cap Logement. Le travail et la posture professionnelle de Madame donne entière satisfaction et l'employeur valide la période d'essai

30/10/2015 – Situation à la sortie

Après trois démarrages de contrats et deux ruptures, une sortie en emploi durable

- Validation période d'essai
- Sortie de Cap Entreprise
- Emploi durable en Cdi 24 heures en tant qu'aide à domicile

*Groupe professionnel – Groupe de bénéficiaires demandeurs d'emploi qui s'entraident pour retrouver un emploi, échanger leur réseau, leurs contacts

**Emr – Entretien de mise en relation employeur/professionnel en présence d'un chargé de mission

→ Quatre exemples de parcours

3. Service Jeunes – Actes Jeunes / Chrs Jeunes / Avdl

Service « Jeunes » – Actes Jeunes

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs) Jeunes

Accompagnement vers et dans le logement (Avdl)

Les objectifs du service « Jeunes »

En réponse aux difficultés des jeunes et avec l'objectif de sécuriser leurs parcours d'insertion, ce service propose un dispositif élargi avec une offre de réponses adaptée aux différentes problématiques des jeunes, en regroupant plusieurs actions d'accompagnement liées à l'insertion, au logement, à l'emploi et à la formation et impliquant différents financeurs : Ddcs, Conseil départemental des Alpes-Maritimes et Conseil régional.



Le service Actes Jeunes

Le Chrs Jeunes et le service d'accompagnement social Actes Jeunes ont pour mission d'accueillir, héberger et accompagner dans la globalité (accès aux droits et exercice de leurs devoirs, obtention de ressources, aide budgétaire, insertion professionnelle, promotion de la santé, accès au logement, des personnes connaissant des difficultés et/ou en situation de rupture sociale.

L'objectif général est de favoriser l'autonomie des jeunes adultes par la mobilisation, la coordination et la mutualisation des dispositifs, centrées sur leurs problématiques, en agissant sur tous les leviers leur

permettant d'assumer leur indépendance financière et résidentielle.

L'accompagnement vers et dans le logement (Avdl) est une action à destination des jeunes éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment de l'inadaptation de leurs ressources, de l'absence d'expérimentation professionnelle ou de leurs conditions d'existence, leur permettant d'accéder à un logement décent et indépendant ou s'y maintenir sur le territoire du département des Alpes-Maritimes.

Personnes concernées – Jeunes isolés entre 18 et 25/27 ans en rupture sociale et/ou familiale et qui présentent un cumul de problématiques.

Un exemple de parcours d'une jeune adulte accompagnée par le service Actes Jeunes

Jusqu'en mai 2015, B. (21 ans, étudiante en première année à l'école d'infirmière) vivait avec sa mère, son beau-père et ses quatre frères et sœurs. La famille n'était pas connue des services sociaux, en dehors d'une prise en charge spécialisée en raison du handicap du frère aîné âgé de 24 ans.

B. a été orientée vers le service « Jeunes » suite au décès de sa mère (homicide). Elle est trop âgée pour relever de l'Aide sociale à l'enfance (+21 ans) et trop jeune (-26 ans) pour bénéficier des dispositifs en lien avec le Rsa.

Seul Actes Jeunes a pu répondre à la situation.

Après le drame familial, les trois plus jeunes enfants

encore mineurs, sont d'abord recueillis par des amis de la famille avant d'être placés ensemble dans une famille d'accueil. Le frère aîné, eu égard à son handicap a été accueilli et pris en charge en institution spécialisée.

B. s'est alors retrouvée isolée, accueillie pendant quelques jours par des amis de la famille sans solution familiale ni personnelle. Les travailleurs sociaux de la Maison départementale des solidarités font une demande d'hébergement en urgence pour mettre la jeune femme à l'abri, lui proposer un accompagnement éducatif et psychologique et lui permettre de terminer son année à l'école d'infirmière, la jeune femme étant alors en pleine période d'examens.

9 MOIS DE PARCOURS

Juin 2015

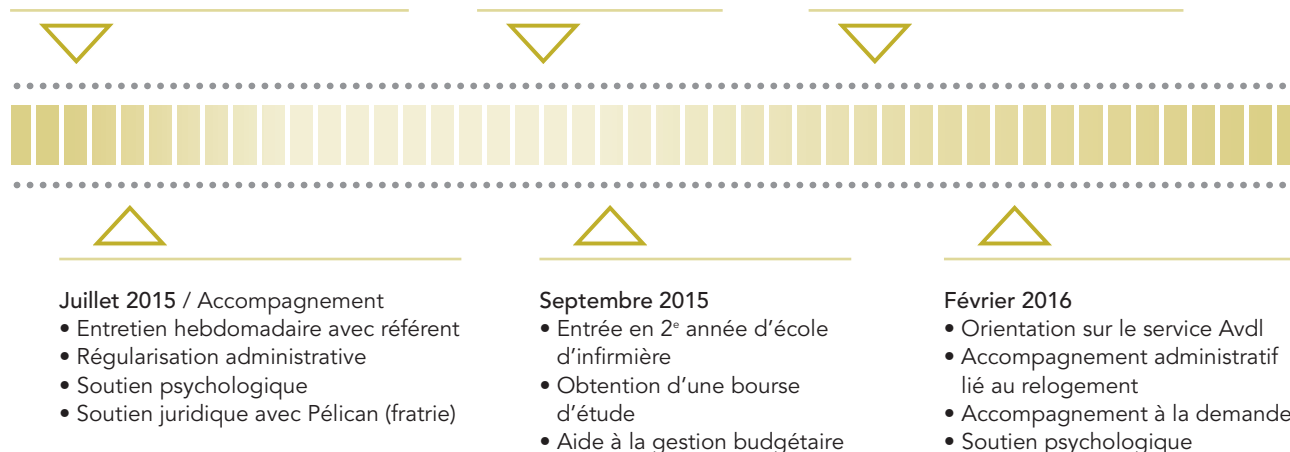
- Accueil Actes Jeunes : évaluation de la situation
- Entretien psychologique
- Hébergement en urgence Chrs Jeunes
- Examen école d'infirmière 1^{ère} année

Août 2015

- Emploi saisonnier en tant qu'aide-soignante

Octobre 2015

- Accompagnement dans les démarches juridiques / Pélican
- Relogement : installation en couple



04/06/2016 – Accueil et admission en urgence

- Accueil par Actes Jeunes
- Admission et hébergement en urgence au Chrs
- Mise en place soutien psychologique
- Évaluation avec B. de l'accompagnement à mettre en place au vu de sa situation

04/06/2015 au 04/10/2015 – L'accompagnement

- Au moment de son admission au Chrs Jeunes, B. terminait sa première année en école d'infirmière. Malgré les circonstances dramatiques, elle a su se remobiliser très rapidement pour passer ses examens de fin d'année qu'elle a validés et a obtenu ainsi le statut d'aide-soignante ; ce qui lui a permis de travailler durant l'été. Elle a repris l'école en septembre.
- Toutes les procédures administratives concernant le décès de sa mère, la succession, la prise en charge des cadets sont en route (en lien avec le service Pélican) ; nous aidons B. à coordonner toutes les démarches avec les multiples intervenants (tribunal, avocat, travailleurs sociaux). Cependant le fait que l'appartement soit sous scellés freine certaines procédures.
- B. fait preuve d'une certaine autonomie ; toutefois elle sait solliciter le service, contacts et entretiens avec le référent, la chef de service et la psychologue.
- B. rencontre régulièrement la psychologue du service : travail sur le deuil de sa mère, bouleversements familiaux dont le placement des frères et sœur.

04/10/2015 au 30/03/2016 – L'accompagnement

- Poursuite de l'accompagnement psychologique : Maintien de la formation. Accompagnement éducatif

relatif au logement et à l'élaboration d'un projet de vie en autonomie.

- Évaluation dans l'hébergement : B. entretient bien son logement et règle sa participation. Elle a tous les pré-requis nécessaires pour vivre de façon autonome.
- Insertion professionnelle : B. poursuit ses études ; nous la soutenons dans son projet en suivant son parcours (ses partiels, ses stages en institutions...).
- Aide à la gestion budgétaire : B. obtient une bourse d'étude de 550 € et son père biologique lui verse une pension de 150 € par mois. Elle semble autonome.
- Accompagnement pour les démarches administratives
- Accompagnement au tribunal de Grasse (tutelle pour les autres enfants), au commissariat (appartement de sa mère). Coordination en lien avec l'avocate, le service Pélican, les services sociaux et la psychologue.
- Même si B. gère assez bien cette situation difficile, elle nous sollicite régulièrement pour des aides, des conseils
- Sortie du logement – Aide au déménagement et à l'installation en couple fin mars

30/03/2016 – Orientation vers le dispositif Avdl (accompagnement vers et dans le logement)

- Poursuite de l'accompagnement au titre de l'Avdl du fait de toutes les démarches qui restent à poursuivre, de la spécificité de la situation et du rôle stabilisateur du service et de l'hébergement.

→ Quatre exemples de parcours

4. Service aide éducative à domicile (Aed)

L'aide éducative à domicile (Aed) est une prestation d'aide sociale à l'enfance prévue par l'article L222-3 du code de l'action sociale et des familles. Cette mission concerne des familles rencontrant des difficultés éducatives avec leurs enfants mineurs.



Elle ne peut être attribuée qu'à la demande ou avec l'accord de la personne détentrice de l'autorité parentale et qui a la garde effective de l'enfant. C'est une démarche d'accompagnement et d'aide aux personnes, dans le respect de leur rythme, en prenant en compte leurs capacités, leur vécu, leur culture.

Les objectifs de l'aide éducative à domicile

- Accompagner l'enfant et sa famille vers une prise de conscience des difficultés
- Soutenir les adultes dans leurs fonctions parentales et restaurer leurs compétences

François Bony, chef de service de l'Aed, de sa création à 2015. Reconnu pour son exigence, qu'il trouve ici un chaleureux remerciement pour ce qu'il a fait parmi nous, sa rigueur qui nous rassurait, son adhésion intelligente à nos valeurs les plus précieuses...

- Repérer des possibilités de changement et impulser une dynamique nouvelle dans le contexte de crise rencontré
- Travailler sur les interactions et les processus relationnels en jeu dans le système familial

Les modalités

L'Aed se met en place à la demande des parents, après une évaluation de la situation par la Maison des solidarités départementale (Msd) référente. Ce sont les responsables des Msd qui missionnent une équipe d'Aed pour exercer une mesure de six mois ou d'accompagnement au changement d'un an. Ces mesures sont renouvelables. L'Aed Actes intervient sur l'ensemble de la ville de Nice et le secteur est des Alpes-Maritimes ; ce territoire est couvert par dix maisons des solidarités départementales.

Situation de Madame R. et de son fils bénéficiant d'une mesure Aed

Une information préoccupante a été émise par le commissariat de l'Ariane suite aux difficultés que rencontre Madame R. avec son fils J.

Le jeune garçon commet des vols, fume du cannabis, consomme de l'alcool et met sa scolarité en péril. Face au comportement inquiétant de son fils, Madame R. a demandé à être aidée.

5 février 2015 – Entretien d'admission et accord sur les objectifs fixés préalablement par la Msd et la famille

- Accompagner le jeune garçon dans le choix d'une orientation scolaire
- Accompagner le jeune garçon dans une prise en charge thérapeutique
- Aider Madame à poser un cadre éducatif adapté
- Rétablir le dialogue mère/fils

L'Aed transmet une fiche de suivi chaque mois à la Maison des solidarités départementale

DURÉE DE LA MESURE : UN AN

Février 2015

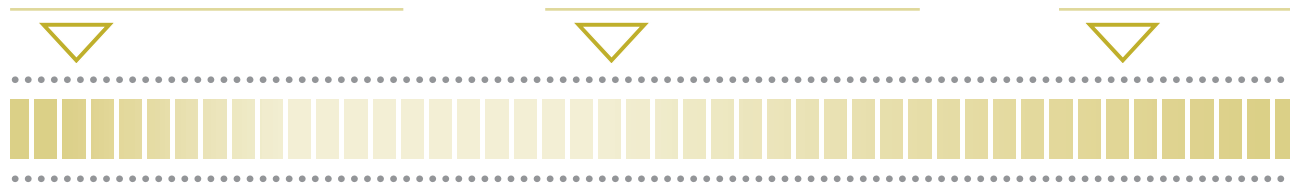
- Entretien d'admission : Madame et son fils, l'éducatrice spécialisée, la psychologue et la chef de service

Août 2015

- Inscription du jeune au Cfa de Nice pour apprentissage
- Point sur la relation mère/enfant

Février 2016

- Entretien d'échéance
- Point fin de la mesure



Février à juillet 2015

- Visites à domicile • Points téléphoniques
- Synthèses écrites à la Msd (points de situation réguliers)
- Déplacements au collège avec soutiens de l'éducateur(trice) spécialisé(e) et la psychologue

Novembre 2015

- Repas avec le jeune
- Démarrage apprentissage

25/02/2015 – Visite à domicile de l'éducatrice spécialisée en présence de Madame et de son fils

- Entretien autour des difficultés de la famille, des conflits, du problème d'addiction du jeune et de son décrochage scolaire

25/03/2015 – Point téléphonique avec Madame

- La situation relationnelle semble s'apaiser
- Prise de contact avec l'établissement scolaire de J.

02/04/2015 – Visite à domicile

- La situation relationnelle s'améliore
- Scolarité : le jeune exprime ses difficultés et envisage une formation
- Santé : J. a diminué sa consommation de cannabis

11/04/2015 – Visite au collège

- Déjeuner avec J : il s'exprime sur son histoire et sa relation avec sa mère. Instauration d'une relation de confiance
- Rencontre avec la Cpe. Il accepte l'aide de l'éducatrice

29/04/2015 – Visite à domicile et entretien avec J. seul

- Accepte la proposition de stage/espaces verts

21/05/2015 – Entretien téléphonique avec Madame

- Changement d'orientation : métiers de la restauration

01/06/2015 – Rendez-vous avec le jeune garçon

- Projet professionnel : démarche avec l'éducatrice pour trouver un stage dans la restauration ; J. abandonne vite
- Proposition d'une prise en charge par la Mission de lutte contre le décrochage scolaire acceptée par Madame

Juillet 2015 – Visites à domicile avec Madame et son fils

- Soutien psychologique apporté à Madame
- Madame contacte le Cfa d'Antibes. J. recherche un stage

- J. souffre de la situation, de l'absence du père et demande de l'aide. Les relations mère-fils semblent apaisées

27/08/2015 – Visite à domicile avec le jeune garçon

- Inscription au Cfa Nice pour préparer un Cap de peintre
- Contrat d'apprentissage avec entreprise pour septembre

05/11/2015 – Visite à domicile avec le jeune garçon

- Démarrage apprentissage – Validation période d'essai
- J. est satisfait de sa professionnelle et scolaire

27/11/2015 – Repas avec J.

- Avec son salaire J. peut obtenir une carte bancaire avec retraits plafonnés. Mise en place d'un plan d'épargne
- Terrain d'entente sur les sorties, le travail, avec prise de conscience des responsabilités de l'un et de l'autre

23/12/2015 – Entretien téléphonique avec Madame

06/01/2016 – Entretien d'échéance au service de l'Aed

- J. est inscrit dans son projet professionnel. Madame voit une nette évolution ; dit être rassurée pour l'avenir

01/02/2016 – Point fin de la mesure Aed

01/02/2016 – Situation à la sortie

- Emploi de peintre en contrat d'apprentissage avec préparation du Certificat d'aptitude professionnelle
- Madame et son fils ont trouvé un équilibre, les relations sont apaisées
- Madame est à l'écoute de son fils. Elle peut poser un cadre éducatif adapté et J. le respecte. Madame est plus sereine dans son rôle de mère
- La consommation de cannabis a diminué. La prise en charge thérapeutique n'est pas d'actualité
- Fin de la mesure Aed en accord avec la famille

→ Les équipes

Afin de faire face à ces situations et proposer un service adapté, des compétences pluri-disciplinaires et de l'engagement sont nécessaires



Administratrice ad hoc



Agent d'entretien



Agent technique



Assistant(s) de vente



Assistante sociale



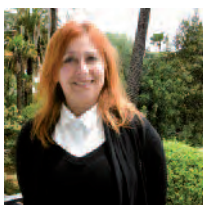
Chargé(e) de mission



Chef de projets



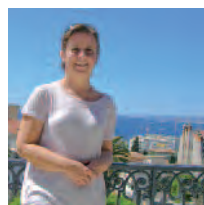
Chef de service



Comptable



Conseillère en insertion sociale et professionnelle



Conseillère en économie sociale et familiale



Coordinatrice pédagogique



Cuisinier



Directrice(s)



Éducatrice jeunes enfants



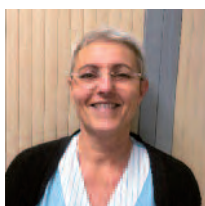
Éducateur spécialisé



Éducateur technique



Infirmière



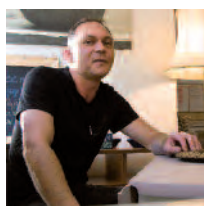
Lingère



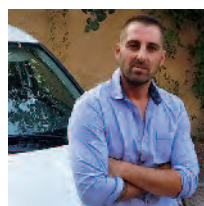
Maitresses de maison



Médecin



Moniteur d'atelier



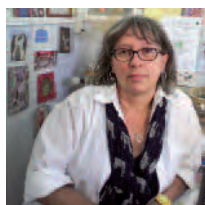
Moniteur d'auto-école



Monitrice-éducatrice



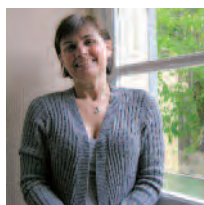
Psychologue



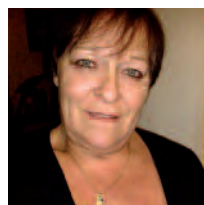
Psychomotricienne



Responsable des services généraux



Secrétaire



Surveillante de nuit



Technicien informatique



Technicienne paye



Technicienne de l'intervention sociale et familiale

...soit 32 métiers pour 288 collaborateurs qui ont œuvré au service de ces jeunes, familles et adultes en 2015. Un grand merci à tous !

→ L'organisation territoriale

Le fait marquant en 2015

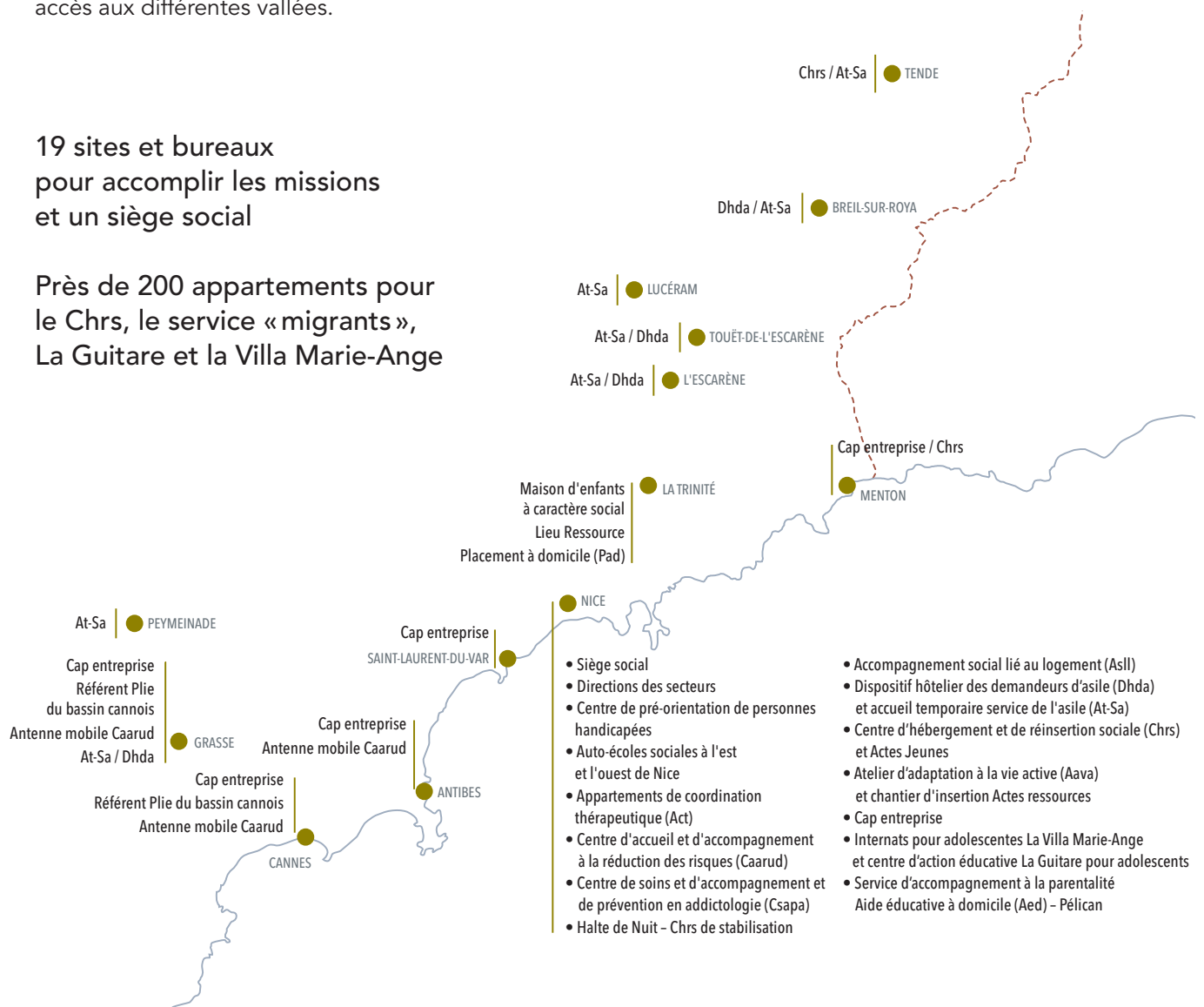
...est l'élargissement de notre intervention territoriale, historiquement centrée sur Nice qui s'étend à l'ouest de Nice avec le Chrs, et surtout dans le moyen et haut pays pour les demandeurs d'asile (Tende, Lucéram, L'Escarène, Breil-sur-Roya, Peymeinade...).

Nous avons accentué la location d'appartements dans le parc privé.

En fin d'année, nous avons recherché des locaux à usage de bureaux pour de nouveaux services (accès à l'emploi, migrants...) sur Nice et Cannes à proximité des gares et des grands axes urbains pour faciliter les déplacements des publics et les accès aux différentes vallées.

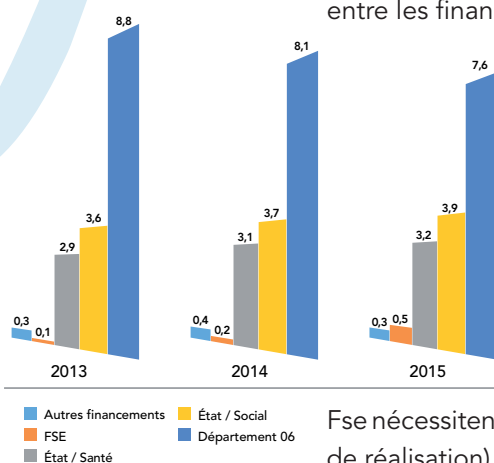
19 sites et bureaux
pour accomplir les missions
et un siège social

Près de 200 appartements pour
le Chrs, le service « migrants »,
La Guitare et la Villa Marie-Ange



→ Fonctionnement économique et emploi des ressources

Évolution et répartition des principaux financeurs (en millions d'euros)



Équilibre financier

Nos financements restent stables, autour de 15,5 millions d'euros, mais la répartition entre les financeurs a connu une modification en 2015.

La part du conseil départemental ayant continué de baisser de 7% entre 2014 et 2015, le département assure désormais moins de la moitié de nos ressources. L'État devient notre financeur majoritaire avec une augmentation globale de 2,2% de l'enveloppe Ars (**Act**, **Csapa**, **Caarud**, **Cpo**), et une progression de 5% des financements Ddcs (accroissement des places de stabilisation, enveloppes dédiées à la prise en charge des migrants).

Le Fond social européen pour le secteur emploi devient, et demeurera pour les prochaines années, un financeur important (**Cap Entreprise**, **Flash emploi**). Les opérations dans le cadre de la programmation du

Fse nécessitent une organisation administrative accrue (dématérialisation, justification de réalisation) que nous avons dû mettre en place.

Investissements

Tous les établissements disposent désormais d'un plan pluriannuel d'investissement (Ppi) et de financement (Ppf). Elaborés par les directions, ils programment sur trois années les immobilisations de reconduction et les mesures nouvelles d'investissement.

Approuvés au conseil d'administration du mois de juillet, ils ont ensuite été validés par nos financeurs (Cd 06, Ars, Ddcs).

1,1 million d'euros d'investissements est prévu pour la période 2015-2017. En 2015, ces dépenses concernant la réalisation de divers travaux (bureaux, locaux d'hébergement) et achats (véhicules, informatique...) se sont élevées à 525 K€.

Maîtrise des dépenses

À la recherche d'une meilleure maîtrise de nos dépenses, nous avons adhéré à une centrale de référencement spécialisée dans le secteur médico-social : l'Apef. Pour plusieurs gammes de produits et services (fournitures de bureau, fontaines à eau,

hygiène...) nous avons ainsi la possibilité de comparer les offres de prix de plusieurs fournisseurs déjà négociées par la centrale au niveau national et local.

Nous participons également à un groupement d'achat pour la fourniture de gaz et d'électricité. Des conditions tarifaires ont été négociées par l'Adere Paca-Arcs, en lien avec le réseau de l'Uriopss, pour le compte de plusieurs associations gestionnaires d'établissements et services sociaux et médico-sociaux de la région Paca.

Les contrats couvrant la période 2015-2017 ont été conclus avec

les fournisseurs historiques, Gdf-Engie et Edf entreprises qui nous fournit depuis le 1^{er} décembre 2015 de l'électricité issue à 100% de sources renouvelables.

Ars	Agence régionale de santé
Apef	Association pour les économies de fonctionnement
Cpo	Centre de préorientation
Fse	Fonds social européen
Ppi	Plan pluriannuel d'investissement
Ppf	Plan pluriannuel de financement



Le staf comptables de la Fondation

→ Mobilisation et adaptation des moyens humains

C'est dans un contexte d'emploi relativement optimiste – l'effectif de la Fondation ayant augmenté de 4% en 2015 – et d'application d'une multitude de nouvelles normes (Lois Macron et Rebsamen, Dsn*), que la direction des ressources humaines a continué à s'inscrire dans une politique d'harmonisation des pratiques. En 2015, deux mots peuvent illustrer parfaitement les actions menées en matière de gestion des ressources humaines : **concertation** et **professionnalisation**.

La concertation a trouvé tout son sens dans la mise en place de différentes commissions, animées par la directrice des ressources humaines et composées d'un échantillon de salariés (cadres et non cadres), véritable panel des secteurs de la Fondation. Plusieurs thèmes ont ainsi pu être abordés : les astreintes, les 35 heures, les plannings en internat, la **Qvt****, la gestion des congés... Cette émulation collective a abouti à des actions concrètes telles que l'élaboration et la mise en œuvre d'un guide des astreintes, un audit sur l'organisation actuelle des 35 heures auprès de l'ensemble des personnels servant depuis de base aux négociations entamées sur le sujet avec les organisations syndicales, l'harmonisation des horaires d'internat dans l'ensemble des structures concernées, la mise aux normes des affichages obligatoires dans l'ensemble des services et la mise en place d'un plan d'action relatif à la **Qvt**. Ce management participatif démontre, s'il en était besoin, que l'intelligence collective permet de donner du sens aux procédures imaginées et de développer des outils en garantissant l'équité et l'égalité de traitement des salariés.

Concernant la professionnalisation, la Fondation a continué à optimiser son plan de formation :

100% des salariés permanents ont suivi au moins une formation en 2015, ce chiffre s'expliquant en partie par la sensibilisation de tous à la nouvelle infrastructure informatique et à l'utilisation d'une adresse électronique professionnelle pour communiquer en interne. Cette professionnalisation s'est aussi illustrée par la poursuite de l'accompagnement des cadres visant à plus de cohésion.

Enfin, l'année 2015 a vu la **création d'un jury de sélection** pour les salariés prétendant à un départ en formation longue de niveau II et I, et cela afin de s'inscrire dans une véritable politique de détection de potentiels.



Le staf ressources humaines de la Fondation

L'année 2016 c'est aussi :

- L'année de la signature et de la mise en œuvre d'un accord intergénérationnel avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives dans la Fondation (Cgt – Cfdt – Cfe/Cgc) comportant des mesures phares telles que la généralisation de l'accueil de stagiaires dans l'ensemble des services en améliorant leurs conditions (gratification systématisée, bénéfice des œuvres sociales du comité d'entreprise...)
- L'aménagement du temps de travail pour les salariés de 56 ans et plus, afin de lutter contre l'usure professionnelle et de mettre en place une vraie politique de gestion des fins de carrière :
 - modification de la répartition horaire hebdomadaire
 - passage à temps partiel facilité, éventuellement dans le dispositif de retraite progressive sans perte de point retraite

*DSN – Déclaration sociale nominative / **QVT – Qualité de vie au travail

→ Gestion technique immobilière et valorisation du patrimoine

En 2015, la forte augmentation du parc immobilier et l'obligation de conduire des travaux de mise en conformité et d'accessibilité ont nécessité le renforcement de la direction technique et la création d'une direction du patrimoine.

Évolution du parc immobilier

En 2015, le nombre de logements mis à la disposition des services a fortement augmenté ; de 163 logements en 2014, nous sommes passés à 194 fin 2015, notamment hors de Nice. 74% sont loués à des tiers.

Pour répondre aux besoins des services, la Fondation a augmenté son parc immobilier de logements en propriété, en passant de 45 à 50 logements entre 2013 et 2015. De plus, suite à la mutualisation des locaux opérée en 2014, la Fondation dispose de 19 sites de bureaux à fin 2015 pour mener ses actions. Cette augmentation correspond à la demande de nos partenaires financeurs de proposer :

- Plus d'hébergements de **Chrs** dans le cadre du Cpom conclu avec la Ddcs (ouest de Nice, Cagnes-sur-Mer...)
- Des hébergements dans le moyen pays dans le cadre du **Dhda** et de la création du nouveau service **At-Sa** à destination des migrants : Carros, Grasse, Peymeinade, mais également Tende, Breil-sur-Roya, l'Escarène, Lucéram...

Sur ces 194 logements et ces 19 sites de bureaux, la direction du patrimoine nouvellement créée et la direction technique assurent :

- La gestion locative de 144 logements et 4 sites de bureaux loués (état des lieux, contrats de location, relation avec les syndicats de copropriété et les propriétaires...)
- La gestion patrimoniale de 50 logements propriétés de la Fondation et de 15 sites de bureaux
- L'entretien courant et le suivi de travaux d'aménagement, d'équipement, de mise en conformité et d'accessibilité par l'équipe technique et des entreprises sous-traitantes
- La gestion des assurances



L'équipe technique au complet

Évolution du service technique

Le choix a été fait en 2015 de centraliser au siège social sous la direction technique de **Serge Masotti**, la gestion de tous les travaux et interventions dans les appartements et bureaux de la Fondation dans un souci d'efficacité. L'ensemble des agents techniques de la Fondation (soit neuf salariés) est désormais sous le pilotage direct du directeur technique qui répartit les interventions en fonction des priorités et savoir-faire et ainsi favorise la réactivité des dépannages. Seuls les internats conservent une présence technique *in situ* au vu de leur spécificité.

Des formations et remises à niveau pour l'obtention de l'habilitation électrique par exemple ont été organisées pour l'ensemble du personnel technique.



Aménagement de la boutique
du chantier d'insertion rue Spitalieri



Suivi des travaux des façades
du siège social Casa Vecchia



Mise en conformité de la cuisine
de La Maison de l'enfance de La Trinité

L'année 2016 c'est aussi :

- Aménagement de la boutique du chantier d'insertion rue Spitalieri
- Supervision des travaux de mise en conformité de la cuisine de la Maison de l'enfance de La Trinité, de l'équipement en climatisation de la Villa Marie-Ange et de la Maison de l'enfance de La Trinité
- Préparation des autorisations de travaux, des dossiers de passage de la commission de sécurité
- Équipement de l'aménagement de l'épicerie sociale
- Réfection des sols des locaux de Gassin, mise en place d'une rampe extérieure pour permettre l'accès aux locaux par les personnes à mobilité réduite (Pmr)
- Pose des détecteurs de fumée dans les appartements
- Suivi des travaux des façades du siège social
- Équipement de divers appartements : création de plans de travail dans des cuisines

Constitution de l'agenda d'accessibilité programmé (Adap)

L'accessibilité des locaux recevant du public est un des enjeux de la Fondation pour 2015 et les années à venir. Sur la base des diagnostics accessibilité effectués par Socotec – bureau de contrôle – en 2014, la Fondation a établi et déposé auprès de la direction départementale des territoires et de la mer qui l'a accepté, son **agenda d'accessibilité programmée**.

Par ce document la Fondation s'est engagée à réaliser les travaux relatifs à l'accessibilité de ses établissements recevant du public aux personnes handicapées.

Tous les handicaps sont envisagés : personnes à mobilité réduite, en fauteuil roulant, déficients visuels, auditifs...



Un projet stratégique a été élaboré prenant en compte :

- Le coût global des travaux afférents
- Les contraintes financières imposées par nos financeurs, notamment dans le cadre des Cpom, afin de pouvoir réaliser ces travaux sur une durée de six ans au lieu de trois ans

Perspectives 2016

Cet agenda d'accessibilité programmée concerne huit sites de la Fondation. Un délai jusqu'en septembre 2016 nous a été accordé pour déposer un agenda d'accessibilité programmée pour les autres locaux.

Le développement, la création de nouvelles actions entraînent la location de nouveaux locaux début 2016, tant pour les actions liées à l'emploi sur Nice et Cannes, **Appui intensif emploi (Aie)** et **Flash emploi**, que pour le **service « migrants »**.

La Fondation cherche des locaux pour y installer les **Chrs insertion** et **stabilisation** réunis dans le cadre de la réorganisation des secteurs qui sera mise en œuvre au printemps 2016.

→ Bilan et comptes de résultats 2015

arrêtés au 31 décembre 2015

Tableau des résultats

	Résultats après écritures fonds dédiés		Résultats antérieurs pris en fonctionnement 2015		Résultats 2015 après intégrations des résultats N-1-2		Résultats antérieurs affectés ou à affecter	Cumul au 31/12/2015
	Débiteur	Créditeur	Débiteur	Créditeur	Débiteur	Créditeur		
A) RESULTATS PRODUITS DE TARIFICATION								
Siège		20 226,90				20 226,90	102 175,24	122 402,14
Secteur 1 – Csapa		19 982,84				19 982,84	149 635,65	169 618,49
Secteur 1 – Act		55 674,56				55 674,56	222 669,21	278 343,77
Secteur 1 – Caarud		11 335,00				11 335,00	281 268,48	292 603,48
Secteur 1 – Centre de préorientation	48 522,67				48 522,67		16 671,11	-31 851,56
Secteur 1 – Chrs stabilisation		135 442,85				135 442,85	66 866,82	202 309,67
Secteur 2 – Chrs (hors Aava)		81 606,41				81 606,41	43 112,29	124 718,70
Secteur 3 – La Guitare		3 159,01				3 159,01	17 724,81	20 883,82
Secteur 3 – La Trinité		54 784,26				54 784,26	90 540,19	145 324,45
Secteur 3 – Aed		53 168,63				53 168,63	157 043,69	210 212,32
Sous total	48 522,67	435 380,46	0,00	0,00	48 522,67	435 380,46	1 147 707,49	1 534 565,28
B) RESULTATS PRODUITS DE SUBVENTIONS OU DE PRESTATIONS								
Épicerie solidaire	3 577,89				3 577,89			-3 577,89
Secteur 1 – Vih	35 105,19				35 105,19		45 727,89	10 622,70
Secteur 1 – Sdf Rsa		14 526,75				14 526,75	35 686,76	50 213,51
Secteur 1 – Asll		34 708,57				34 708,57	41 703,89	76 412,46
Secteur 1 – Avdl		49 373,36				49 373,36	0,00	49 373,36
Secteur 1 – Héberg. d'urgence Alt	95 756,20				95 756,20		141 839,39	46 083,19
Secteur 1 – Dhda		83 240,59				83 240,59	30 096,20	113 336,79
Secteur 1 – Reprises		9 270,11				9 270,11	5 892,56	15 162,67
Secteur 2 – Actes Jeunes		206,87				206,87	70 137,48	70 344,35
Secteur 2 – Actes Ressources	20 681,06				20 681,06		-66 114,82	-86 795,88
Secteur 2 – Auto-école ouest		261,26				261,26	3 755,57	4 016,83
Secteur 2 – Bilans Ma / Plie		9 268,25				9 268,25	-286 147,01	-276 878,76
Secteur 2 – Cap Entreprise		56 276,75				56 276,75	181 239,82	237 516,57
Secteur 2 – Cap Cucs est		0,00				0,00	-9 853,57	-9 853,57
Secteur 2 – Cap Cucs ouest	8 687,31				8 687,31		10 419,24	1 731,93
Secteur 3 – Pélican		8 870,17				8 870,17	-42 682,18	-33 812,01
Secteur 3 – Parentalité	9 394,38				9 394,38		-65 059,60	-74 453,98
Sous total	173 202,03	266 002,68	0,00	0,00	173 202,03	266 002,68	96 641,62	189 442,27
TOTAL N°1	221 724,70	701 383,14	0,00	0,00	221 724,70	701 383,14	1 244 349,11	1 724 007,55
FONDATION GESTION PROPRE	204 020,00				204 020,00		102,71	-203 917,29
TOTAL N°2	204 020,00	0,00	0,00	0,00	204 020,00	0,00	102,71	-203 917,29
TOTAL GÉNÉRAL	425 744,70	701 383,14	0,00	0,00	425 744,70	701 383,14	1 244 451,82	1 520 090,26
TOTAL GÉNÉRAL SOLDE		275 638,44		0,00		275 638,44		

Bilan actif – Période du 01/01/2015 au 31/12/2015 – Édition du 20/05/2016

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2015	Net (N-1) 31/12/2014
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	114 441	114 441		
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	6 255	6 255		
Fonds commercial (1)				
Autres	55 068	9 183	45 885	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	2 301 816		2 301 816	1 501 992
Constructions	17 105 879	7 562 512	9 543 367	9 539 029
Installations techniques, matériel et outillage industriel	450 992	389 863	61 129	59 223
Autres	738 741	471 849	266 893	135 005
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	17 317		17 317	70 837
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations	58 541		58 541	58 541
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	60 077		60 077	38 188
TOTAL I ACTIF IMMOBILISÉ	20 909 129	8 554 103	12 355 025	11 402 815
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagées et comptes rattachés	152 212		152 212	721 923
Autres créances	1 184 577	27 000	1 157 577	1 062 120
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE				
DISPONIBILITÉS	5 135 470		5 135 470	3 466 489
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (3)	37 908		37 908	15 938
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	6 510 167	27 000	6 483 167	5 266 470
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	27 419 295	8 581 103	18 838 192	16 669 285
(1) Dont droit au bail	(2) Dont à moins d'un an		(3) Dont à moins d'un an	1 315 065

Bilan passif – Période du 01/01/2015 au 31/12/2015 – Édition du 20/05/2016

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2015	Net (N-1) 31/12/2014
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	3 863 152	3 152 849
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise	5 805 049	5 805 049
Réserves	1 671 008	1 567 482
Report à nouveau sur gestion propre	(778 462)	(764 307)
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	275 638	285 992
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	1 594 328	1 458 010
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées	1 156 285	1 035 245
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	13 586 999	12 540 321
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	90 000	130 000
Provisions pour charges	324 417	189 282
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	414 417	319 282
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	246 294	64 447
Sur autres ressources		
TOTAL III FONDS DÉDIÉS	246 294	64 447
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	862 731	948 044
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5 772	5 022
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	441 854	378 165
Dettes fiscales et sociales	3 209 344	2 336 428
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	38 080	2 567
Autres dettes	32 701	75 010
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL IV DETTES	4 590 482	3 745 236
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	18 838 192	16 669 285
(1) A plus d'un an 814 785 A moins d'un an 3 775 698		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		29 086
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat en liste
Période du 01/01/2015 au 31/12/2015 – Édition du 20/05/2016

RUBRIQUES	31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]	668 145	682 426
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	668 145	682 426
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits de la tarification	11 475 210	11 204 678
- Subventions d'exploitation	5 395 763	5 794 382
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	40 000	55 251
- Cotisations		
- Autres produits	914 597	776 058
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	18 493 716	18 512 795
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	3 376 424	2 658 158
- Impôts, taxes et versements assimilés	943 405	988 085
- Salaires et traitements	7 397 526	7 468 284
- Charges sociales	3 554 785	3 667 693
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	689 982	611 815
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	155 756	80 343
- Subventions accordées par l'association	40 442	37 418
- Autres charges	1 752 542	2 930 382
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	17 910 862	18 442 177
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	582 854	70 618
QUOTES-PARTS DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
- EXCÉDENT OU DÉFICIT TRANSFÉRÉ (III)	1 010 952	1 036 191
- DÉFICIT OU EXCÉDENT TRANSFÉRÉ (IV)	1 010 952	1 036 191
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	40 903	48 082
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V PRODUITS FINANCIERS	40 903	48 082
CHARGES FINANCIÈRES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)	32 814	34 786
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI CHARGES FINANCIÈRES	32 814	34 786
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	8 089	13 296

Compte de résultat en liste – Suite
Période du 01/01/2015 au 31/12/2015 – Édition du 20/05/2016

RUBRIQUES	31/12/2015	31/12/2014
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	590 943	83 913
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion	292	
- Sur opérations en capital	43 294	388 809
- Reprises provisions et transferts de charges	48 310	56 446
TOTAL VII PRODUITS EXCEPTIONNELS	91 897	445 255
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	78 238	52 529
- Sur opérations en capital	1 386	144 916
- Dotations aux amortissements et aux provisions	145 729	206 511
TOTAL VIII CHARGES EXCEPTIONNELLES	225 353	403 955
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(133 457)	41 301
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS (IX)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)		
5. SOLDE INTERMÉDIAIRE (I - II + III - IV + V - VI + VII - VIII - IX - X)	457 486	125 214
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS (XI)	57 526	218 304
ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES (XII)	239 374	57 526
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + XI)	19 694 994	20 260 627
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X + XII)	19 419 355	19 974 635
EXCÉDENT OU DÉFICIT	275 638	285 992

→ Perspectives 2016

En 2016, la Fondation continue son adaptation au changement, elle est en mouvement permanent, elle se développe et offre de nouveaux services aux personnes accompagnées dans une organisation remodelée :

- **Développement du secteur accompagnement social et médico-social** avec la fusion des deux Chrs et la création d'un nouveau service dédié aux migrants
- **Création d'un secteur accès à l'emploi** témoignant de notre volonté d'être plus visible sur ce champ prioritaire pour l'accès à l'autonomie des plus démunis par l'activité
- **Poursuite de la refonte du secteur Enfance-familles** liée au Cpom et engagement d'une réflexion sur la pertinence de créer une activité d'accompagnement à l'autonomie des jeunes majeurs/jeunes adultes intégrant le dispositif **Actes Jeunes**



Création d'un service dédié aux migrants



Création d'un secteur accès à l'emploi pour les plus démunis



Poursuite de la refonte du secteur Enfance-familles

La Fondation entre dans un cycle de renouvellement d'un tiers de ses cadres de direction et devra veiller à faciliter l'intégration de **nouveaux profils de managers du social**, à la fois développeurs et gestionnaires.

Face à des publics de plus en plus précaires et marginalisés, il faudra **redoubler d'inventivité et de proximité dans les approches**, pour croire d'abord dans leurs potentialités en vue de leur redonner du pouvoir d'agir.

Le numérique devra également faire l'objet de toutes nos attentions pour **renouveler les modèles et imaginer d'autres formes d'accompagnement intégrant les nouvelles technologies**.



Le numérique devra faire l'objet de toutes nos attentions

1. Le conseil d'administration

Les membres de droit

- Le ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales représenté par M. le préfet des Alpes-Maritimes ou son représentant
- Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche représenté par M. le directeur de l'Inspection académique de Nice ou son représentant
- Le ministre chargé de la Jeunesse, de la Santé et des Sports, représenté par Madame la directrice de la Cohésion sociale des Alpes-Maritimes ou son représentant

Les membres fondateurs et les membres cooptés

- M^e Louis-Xavier Michel, président – Actions nouvelles
Tél. 04 93 13 90 67 – president@psp-actes.org
- Marie-Dominique Saillet, vice-présidente – Secteur Enfance-familles
mariedominique.saillet@gmail.com
- Jean Fournier, trésorier – Secteur Insertion par le logement et l'emploi – jeanfournier@free.fr
- Joseph Bonifassi, secrétaire – Secteur Accompagnement social et médico-social
- Bruno Dubouloz, membre – Secteur Accompagnement social et médico-social
bruno-claie06@wanadoo.fr
- Alain Blondeau, membre – Secteur Enfance-familles
ah.blondeau@free.fr
- Jean Quentric, membre – Secteur Insertion par le logement et l'emploi – jean.quentric@laposte.net
- Catherine Birtwisle, membre – Secteur Enfance-familles
kate.birtwisle@club-internet.fr
- Brigitte Bracco, membre – Secteur Accompagnement social et médico-social
br_brigitte@hotmail.com
- Yves Courmes – Affaires comptables et financières
yvescourmes@wanadoo.fr
- Jean Ozenda – Secteur Insertion par le logement et l'emploi
Délégué aux affaires immobilières et aux travaux – jean.ozenda@laposte.net
- M^e Philippe Dutertre – Affaires juridiques
philippe-dutertre@webstore.fr
- Henri-Laurent Brusa
hlbrusa@gmail.com



Le conseil d'administration

2. Le siège social

- Caroline Poggi-Maudet, directrice générale – Tél. 04 97 08 82 30
caroline.poggi-maudet@psp-actes.org
- M^e Louis-Xavier Michel, président – Tél. 04 93 13 90 67 – *president@psp-actes.org*
- Corine Bagi, directrice du patrimoine – *corine.bagi@psp-actes.org*
- Jean-Luc Doglio, directeur financier et comptable – *jean-luc.doglio@psp-actes.org*
- Serge Masotti, directeur technique – *serge.masotti@psp-actes.org*
- Stéphanie Tavernier, directrice des ressources humaines
stephanie.tavernier@psp-actes.org

Administrateurs délégués

- M^e Louis-Xavier Michel – Jean Fournier

3. Secteur Accompagnement social et médico-social – Secteur 1

- Michel Caratti, directeur de secteur – Tél. 04 93 53 17 00
michel.caratti@psp-actes.org
- Centre de pré-orientation – Auto-école sociale – Bilan maison d'arrêt
Elsa Limbert, chef de service – Tél. 04 97 00 05 40 – *elsa.limbert@psp-actes.org*
- Centre d'accueil et accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (Caarud) Stéphane Akoka, chef de service – Tél. 04 93 16 00 49
stephane.akoka@psp-actes.org
- Centre de soins accompagnement prévention addictologie (Csapa)
Patrick Favot, chef de service – Tél. 04 93 53 17 00
patrick.favot@psp-actes.org
- Appartements de coordination thérapeutique (Act/Vih)
Accompagnement social lié au logement (Asll)
Accompagnement vers et dans le logement (Avdl)
Dispositif hôtelier des demandeurs d'asile (Dhda)
Revenu de solidarité active (Rsa-Sdf)
Bernard Rastoll, chef de service – Tél. 04 93 84 51 53 – *sas.habitat@psp-actes.org*
- La Halte – Halte de nuit – Chrs stabilisation hébergement d'urgence Alt
Olivier Level, chef de service – Tél. 04 93 91 90 08 – *la.halte@psp-actes.org*
- Service Migrants – Dispositif hôtelier des demandeurs d'asile (Dhda)
Accueil temporaire / Service de l'asile (At-Sa)
Zeina Zarif-Braye, chef de service – Tél. 04 97 22 09 06 – *z.zarifbraye@psp-actes.org*



Insertion logement
et accompagnement
social et médico-social

Administrateurs délégués

- Bruno Dubouloz • Brigitte Bracco • Joseph Bonifassi

4. Secteur Insertion logement emploi – Secteur 2

- Mireille Henry, directrice de secteur – Tél. 04 97 08 80 70 – Tél. 04 92 29 20 20
mireille.henry@psp-actes.org

Insertion par l'emploi

- Damien Francheteau, chef de projet - Tél. 04 92 29 20 20
damien.francheteau@psp-actes.org
- Cap Entreprise – Tél. 04 92 29 20 20
Yasmina Sidhoum, chef de service Pôle var-ouest – *yasmina.sidhoum@psp-actes.org*
Basile Amelete, chef de service Pôle est – *basile.amelete@psp-actes.org*
- Flash emploi – Tél. 04 92 00 06 09 – *flash.emploi@psp-actes.org*
- Appui intensif emploi (Aie) – Tél. 04 92 00 06 09 – *aie@psp-actes.org*
- Flash emploi – Tél. 04 92 00 06 09 – *flash.emploi@psp-actes.org*

- Actes Ressources – Tél. 04 93 26 59 26
Atelier d'adaptation à la vie active (Aava) / Boutique chantier d'insertion
Dominique Costa, chef de service – dominique.costa@psp-actes.org

Insertion par le logement

- Service hébergement d'urgence (Hu)
- Service hébergement insertion global (Shig 3^e étage) – Tél. 04 93 92 12 57
Pierre Cathagne, chef de service – pierre.cathagne@psp-actes.org
- Service d'hébergement d'insertion global (Shig 4^e étage) – Tél. 04 93 62 14 53



L'équipe du service
Actes Jeunes

Marie-France Papadato, chef de service
marie-france.papadato@psp-actes.org

- Service hébergement insertion jeunes (Shij)
Actes Jeunes (Aj)
Muriel Massegli, chef de service
Tél. 04 93 80 88 10 – muriel.massegli@psp-actes.org

Administrateurs délégués

- Jean Quentric • Jean Fournier • Jean Ozenda

5. Secteur Enfance-familles – Secteur 3

- Pierrette Cazalère-Jouan, directrice de secteur
Tél. 04 97 00 04 93 – pierrette.cazalere-jouan@psp-actes.org
- Khalid Fetnan, directeur adjoint pédagogique
Tél. 04 97 00 04 93 – khalid.fetnan@psp-actes.org

Hébergement enfance mixte

- Maison d'enfants à caractère social (Mecs) La Maison de l'Enfance
Tél. 04 97 00 04 93

Véronique Anselin, chef de service – veronique.anselin@psp-actes.org

Gilbert Autret, chef de service – gilbert.autret@psp-actes.org

Philippe Bertrand, chef de service (à compter du 14/03/2016)
philippe.bertrand@psp-actes.org

Hébergement adolescent(e)s / jeunes majeur(e)s

- Centre d'action éducative La Guitare – Tél. 04 92 07 12 13
- Villa Marie-Ange - Tél. 04 97 03 29 60
Gilles Trapani, chef de service – gilles.trapani@psp-actes.org
Brigitte Bianco, chef de service – brigitte.bianco@psp-actes.org



L'action éducative
à domicile en réunion

Milieu ouvert

- Action éducative à domicile (Aed) – Tél. 04 93 62 21 12
François Bony, chef de service jusqu'au 27 août 2015
Annick Vial, chef de service – annick.vial@psp-actes.org
- Service Actes Pélican – Tél. 04 92 04 12 07
- Service d'accompagnement à la parentalité
Tél. 04 93 04 18 68
Assuntina Pauselli, chef de service
assuntina.pauselli@psp-actes.org
Isabelle Malquarti, coordinatrice pédagogique
isabelle.malquarti@psp-actes.org

Administrateurs délégués

- Catherine Birtwisle • Alain Blondeau • Marie-Dominique Saillet

→ Remerciements aux salariés de la Fondation pour leur engagement dans les missions qui leur sont confiées

Édition du 20/05/2016

Abid Samir	Borgna Karine	Dang Thi-Hong-Yen
Aicardi Patricia	Borrelly Christine	De Botton Philippe
Akoka Stéphane	Boudon Audrey	Deletang Delphine
Alkema Aicha	Boumedien Nassera	Derveaux Alain
Allier Soutzo Emmanuelle	Bounab Nadjat	Diallo Samira
Alonso Nathalie	Bourgain Sandrine	Doglio Jean-Luc
Alstadt Hélène	Bouzazi Moufida	Dom Christelle
Ambert Roger	Bozac Catherine	Dotti Diane
Amelete Basile	Broseus Cynthia	Dridi Walid
André Frédéric	Brouard Karine	Ducreux Cécile
Andréoni Sandra	Buffoli Stéphanie	Dumay Aurélie
Andry Céline	Buil Lydia	Durando Martine
Anselin Véronique	Bulin Christophe	Dusanter Aude
Antico Élisabeth	Buonomano Julie	El Bhar-Bethan Bernard
Aracil Françoise	Camunez Killian	El Moaddem Noureddine
Autret Gilbert	Cappelle Bruno	Essabik Zoura
Bagi Corine	Caraglio Alain	Estrada Campuzano Yanis
Balancourt Eliane	Caratti Michel	Etienne Patricia
Baldaccini Karine	Cardona Géraldine	Favot Patrick
Barbery Karine	Casella Alessandra	Ferchichi Laetitia
Barthélémy Malbos Brigitte	Castejon Guillaume	Ferrari Christine
Bee Jean-Louis	Cathagne Pierre	Ferrato Sylviane
Belgassem Mustapha	Caula Bernard	Ferrua Cécile
Belgassem Mohamed	Cazalère-Jouan Pierrette	Fetnan Khalid
Belounis Khalid	Cecchetti Isabelle	Forichon Jean-Marc
Ben Hadj Khalifa Naceur	Ceresa Christophe	Fortunato Jacques
Ben Hadj Khalifa Mohamed	Chaboteau Sandra	Fouich Florence
Ben Messaoud Soraya	Champion Julien	Fouque Jean-Michel
Benaissa Ptissam	Changenot Sylvain	Foury Florence
Benelgorch Sonia	Chaoui Alam	Francheteau Damien
Benlebna Kheira Samia	Chariba Karim	Frasson-Polak Pascale
Benouahab Sahara	Chatard Jérôme	Fromentin Coralie
Bergamasco Élodie	Chateau Murielle	Galle Paul
Berlin Élisabeth	Chenaouy Alexandre	Gandaubert Annabelle
Bernard Sylvie	Cherif Hanane	Gazetta Alain
Berrached Zoubida	Ciais Jean-Pierre	Geneste Marie-Caroline
Berte Cécile	Collet Charlotte	Genevey Montaz Isabelle
Bertrand Philippe	Colpin Ariane	Ghabrionen Samira
Biais Bernard	Connen Sylvie	Giauffret Vincent
Bianco Brigitte	Consigli Cécilia	Giorni Nicolas
Bigotti Genevieve	Cormenier Emmanuelle	Girault Bruno
Billy Caty	Costa Dominique	Glasman Élodie
Blond Gwendoline	Costa Marine	Goiran Claude
Bonaventura Christelle	Coulon Christian	Gomes Kathy
Bonnet Olivier	Crinquand Julie	Gonthier Jean-Michel
Bonnet Patrick	Damyanova-Gaydarsk Christina	Gouasmi Linda

Grilhault Desfontain Cécilie	Melan Claire	Rocha Martins Anna
Guerisoli Simona	Melias Valérie	Roche Sandrine
Guillon Frédéric	Meriem Didier	Ronchi Valérie
Guion Romane	Michaud Nicolas	Roux Romain
Guiral Nella	Michaudet Philippe	Rubino Mireille
Hamidi Abib Radia	Michel Josiane	Rudelle-Prudhon Joséphine
Hartog Isabelle	Michel Maurice	Sadki Yamina
Henry Mireille	Miguel Isabelle	Safi Mounir
Hervas Perez Évelyne	Miguel Tatiana	Samokine Anne
Idrissi Sidi Mohamed	Milletti Frédéric	Sananes Fanny
Jacquet Franck	Morin Katia	Sanchez Denise
Javaid Jessica	Munoz Mas Pedros Luis	Sanchez Roberto
Justes Nathalie	Nabil Leila	Santi Molteni Rose
Khan Willya	Naghmouchi Kamel	Sartoux Johanna
Khiari Abdelhafid	Nass Alexandra	Schimicci Martine
Klopman Karen	Nhan Tri-Nghia	Schneider Franck
Lamarine Morgane	Nicolai Marie-Emmanuelle	Schultz Sylvain
Le Maut Gwenaëlle	Nicoud Alain	Selingue Stéphanie
Lebault Sandra	Ouhssaine Youssef	Severina Maelle
Leblanc Nathalie	Ozenda Guillaume	Shili Hajer
Lecat Christelle	Pacard Esther	Sidhoum Yasmina
Lefebvre Frédéric	Panek Joffrey	Skuta Françoise
Legros Nathalie	Papadato Marie-France	Spinelli Flora
Leone Viola	Papadopoulos Cyril	Suc Sabine
Leroy Lillian	Paumier Wilfrid	Sufan Samar
Level Olivier	Pauselli Assuntina	Susini Marie-Paule
Levinson Stephen	Pedretti Éric	Suzan Chloé
Levy-Marjane Layla	Pellegrino Géraldine	Taieb Alexandra
Limbert Elsa	Pennec Nathalie	Tavernier Stéphanie
Lippolis Cormorant Nadine	Peyrani Emmanuelle	Tebaa Abdelghani
Lombard Céline	Peyre Méliissa	Tedeschi Véronique
Londios Gregory	Pigatti Valérie	Terrak Dominique
Lopez Élisabeth	Pilato Élisabeth	Tete Fanny
Loyacono Patricia	Pineau Béatrice	Thomas Patricia
Lucas Anouchka	Pini Barbara	Tibauda Rita
Lullin Mathilde	Pini Marc	Titouhi Abdelkader
Lupukisa Kabeya Élise	Pizarro Mélanie	Tolle Valérie
Lusi Maria	Poggi-Maudet Caroline	Trama Sylvie
Magnardi Isabelle	Poncet Pauline	Traouen Marine
Magnier Julien	Portelli Laurent	Trapani Gilles
Malassenet François	Portelli Christine	Usik Viktorya
Malki Salima	Prestifilippo Stéphanie	Valatchy Marie
Mallie Julien	Prestifilippo Laurent	Valloire Nadège
Malquarti Isabelle	Puccinelli Martine	Vassalini Nicolas
Mari Christine	Ramoin Nathalie	Vernay Emma
Martel Céline	Rastoll Bernard	Vial Annick
Martin Sabine	Rastoll Patricia	Vial Christian
Martinez Maxime	Ravel Véronique	Viano Cécile
Mas Philippe	Rebeyrol Laetitia	Vidal Bernard
Masotti Serge	Reda Marine	Vitale Nathalie
Masseglia Muriel	Renvoyer Virginia	Volant Annie
Mattei Claire	Reynaud Don-Louis	Vuillier Patricia
Maudet Jean-Marc	Riber Michèle	Wagner Céline
Mazzafera Guilano	Richard Stéphane	Yahiaoui Sylvie
Mazzoni Caroline	Rigante Marianna	Zarif-Braye Zeina
Meilleurat Fanny	Robert Marie-Pierre	Zirano Vera-Jane

→ Remerciements à nos partenaires

• Conseil départemental des Alpes-Maritimes • Direction départementale de la Cohésion sociale des Alpes-Maritimes • Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur • Agence régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur • Préfecture des Alpes-Maritimes • Direccte Paca (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur) • Mairie de Nice • Métropole Nice Côte d'Azur • Centre communal d'action sociale • Services sociaux départementaux • Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes • Communauté d'agglomération du pays de Grasse • Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis • Plan local pour l'insertion et l'emploi des pays de Lérins (Plie) • Plie du pays de Grasse • Plie Métropole Nice Côte d'Azur • Pôle emploi • Uriopss (Union inter-régionale inter-fédérale des organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) • Syneas (Syndicat des employeurs associatifs de l'action sociale et médico-sociale) • Afnor (Association française de normalisation) • Claie (Coopération locale et appui aux initiatives dans l'économie sociale et solidaire) • Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) • Caisse primaire d'assurance maladie • Urof (Union régionale des organismes de formation) • Association régionale des ressourceries Paca • Udaf (Union départementale des associations familiales)

Secteur de la santé et du handicap

• Maison départementale des personnes handicapées des Alpes-Maritimes • Ugecam (Union pour la gestion des établissements des caisses d'assurance maladie) • Handy Job • Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) • Fédération addiction • Réseau addiction 06 • Prévention santé addictions • Aides • Villes de Nice, d'Antibes, de Cannes et de Grasse • Collectif de lutte contre le Vih des Alpes-Maritimes • Centre hospitalier universitaire de Nice • Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement • Office français de l'immigration et de l'intégration • Association Acacia • Centre Maupassant • Carrefour santé • Centre médico-psychologique • Pass • Alcool Assistance • Centre de cure ambulatoire en alcoologie • Association Éveil ton art • Équipe mobile psychiatrie précarité • Équipe de liaison soins addictologie

Secteur de l'emploi, de l'insertion par le logement et de la lutte contre les exclusions

• Médecins du monde • Club franco-africain • Inter secours Nice • Maisons des solidarités départementales • Centre communal d'action sociale • Maison des parents • Crèches • Galice • Protection maternelle infantile • Service intégré d'accueil et d'orientation • Association logement des Alpes-Maritimes • Agis 06 (Association de gestion immobilière et sociale des Alpes-Maritimes) • Api Provence • Maison d'arrêt de Nice • Les services de police • Banque de France • Commission de surendettement

- Les auberges de jeunesse • Centre d'information sur les droits des femmes • Centre de recherche juridique et judiciaire • Union départementale des associations familiales des Alpes-Maritimes • Centre d'hébergement et de réinsertion sociale de l'association Alc • Centre d'hébergement et de réinsertion sociale pôle Maurice de Alberti • Les missions locales du département des Alpes-Maritimes • Services pénitentiaires d'insertion et de probation • Arapej (Association réflexion action prison et justice) • Association Montjoye • Protection judiciaire de la jeunesse • Edf/Erdf/Gdf Suez • Petites sœurs des pauvres • Association Abi 6 • Inserpro de l'association Alc • Réseau des ressourceries • Véolia Carros • Activité pour tous • Espace Soleil • Sita rebond • Association Passerelle de Carros • Association pour le développement social • Adsea • Chambre des métiers et de l'artisanat • Union pour l'entreprise des Alpes-Maritimes • Isa Intérim • Gip Fipan (Groupement d'intérêt public pour la formation et l'insertion professionnelles de l'académie de Nice) • Association Forma • Reflet • Les Plie Métropole Nice Côte d'Azur et du pays de Grasse • Association Paje • Association Adam • Elles des Moulins • Mobilis • Centre Afpa de Nice • 115 Alpes-Maritimes, Var et Bouches-du-Rhône • Accueil femmes solidarité • Adepape 06 • Agence départementale d'information sur le logement • Armée du Salut • Centre d'information sur les droits des femmes et des familles • Cimade • Équipe mobile psychiatrie précarité • Entraide protestante • L'Escale • Face 06 • Habitat et citoyenneté • Œuvre de La Fourmi • La Semeuse • Lits halte soins santé • Saint-Vincent-de-Paul • Samu social (Croix-Rouge et Mutualité) • Un Toit pour Toi • Le Tremplin • Sos voyageurs • Secours catholique • Association lesbiennes, gays, bi et trans en France (Lgbt) • Fondation Venus management • Entreprise Malongo • Association de soutien et de subrogation aux incapables majeurs (Assim) • Instituts d'enseignement supérieur du travail social (lests) • Instituts de formations en soins infirmier (lfsi) du Chu et de la Croix-Rouge • Institut universitaire technologique de Menton (lut)

Secteur de l'enfance et de la famille

- Les services du conseil départemental des Alpes-Maritimes • Hôpital Pasteur • Hôpital l'Archet • Fondation Lenval • Pompiers • Gendarmerie nationale • Police nationale • Brigade des mineurs • Centres médico-psychologiques Costanzo, Ariane, La Trinité • Médecins généralistes et spécialistes (dentiste, dermatologue, orthophoniste, gynécologue) • Mairie de La Trinité • Éducation nationale • Les enfants de Frankie • Les Harleys du cœur • Les instituts médico-éducatifs La Luerna, Vosgelade, Henri Wallon • Les écoles Lepeltier, Las Planas, Denis Delahaye, Les Oliviers, Terra Amata • Les cours privés Rps et George Sand • Les collèges Henri Fabre, Maurice Jaubert, La Bourgade, Port Lympia, Paul Valéri, Jean Giono, L'Archet, Alphonse Daudet • Les lycées Parc Impérial, Paul Augier, Masséna • Institut de formation automobile • Centre de formation des apprentis régional de Carros • Institut d'enseignement supérieur de travail social de Nice • Société de transport niçois (St2n) • Les clubs sportifs de La Trinité et de Contes • Responsable territorial protection de l'enfance (Rtpe) • Maison des solidarités départementale (Msd) • Antenne départementale de recueil d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes (Adret) • Brigade de la prévention de la délinquance juvénile • Ville de Nice • Centres de vacances • Centres de loisirs • La Semeuse • Chantiers de jeunes • Cejam • Ufcv • Piscines municipales • Cedac • Maisons d'arrêt de Nice et Grasse • Service pénitentiaire d'insertion et de protection (Spip) • Juges d'instruction • Juges des enfants • Juges des tutelles • Procureur de la République • Tribunaux de grande instance (Tgi) de Nice et Grasse, tribunal pour enfants • Avocats • Harjès • Fondation Niarchos • Association Children and future



Le Label Diversité, délivré par l'Afnor et attribué à la fondation PSP-Actes le 2 avril 2014, vient légitimer la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitement dans toutes ses activités. La certification est valable jusqu'au 2 avril 2018.



La fondation Patronage Saint-Pierre Actes a reçu en 2015
le soutien financier des institutions suivantes



VENUS MANAGEMENT

Siège social

Casa-Vecchia | 8, avenue Urbain-Bosio | 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 | Fax 04 93 56 88 70 | siege@psp-actes.org
www.psp-actes.org